

Le Pour et le Contre

PRIX DE L'ABONNEMENT D'UN AN
(Le journal ne reçoit pas d'abonnements de moins d'un an.)

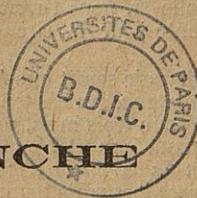
France, colonies françaises et pays de protectorat français. 10 fr.
Étranger..... 15 fr.

Prix du numéro : 50 centimes

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 16
DIMANCHE 16 AVRIL 1916

JOURNAL FINANCIER

PARAISANT LE DIMANCHE



PRIX DES INSERTIONS

annonces anglaises..... 1 fr. 50
Réclames 3 fr. »

Ce tarif n'est pas applicable aux annonces de souscriptions.

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF :
H. de SAINT-ALBIN

BUREAUX : 178, rue Montmartre, Paris
(BOULEVARD POISSONNIÈRE) — (2^e arrond^e)

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire à la fin de ce mois de nous adresser, dès maintenant, le montant de leur renouvellement, en y joignant une bande d'adresse, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal.

Sommaire

Le rendement des impôts en mars. — Nouvel impôt sur les valeurs américaines.
La circulation fiduciaire et la hausse des prix.
Revue de la Semaine.
Le Devoir financier.
Les ventes de titres à Londres.
Chronique des Mines d'or.
Entreprises et valeurs en souffrance.
Dividendes et Coupons.
Répartition.
Assemblées et Bilans. — Comptoir National d'Escompte. — Banque Suisse et Française. — Mines de Tharsis.
L'impôt sur le Revenu (suite).
Nouvelles et Informations.
Rapports : Banque de l'Union Parisienne. — Banque Suisse et Française.
Cours de la Bourse du 8 au 14 avril.
Tirages, etc.

LE RENDEMENT DES IMPÔTS EN MARS

Voici quelle est la situation du recouvrement des impôts indirects et monopoles pendant le mois de mars (vingtième mois de guerre). Le produit réalisé atteint 263.999.700 fr., en moins-value de 31.520.100 fr. par rapport à une année normale, mais en plus-value de 29.957.200 fr. par rapport à mars 1915.

Comparaison avec

	Année normale	Mars 1915
<i>Impôts et Revenus indirects :</i>		
Enregistrement.....	Fr. — 21.931.500	8.786.500
Timbre.....	— 7860.000	1.882.000
Opérations de Bourse..	— 1.071.500	110.000
Valeurs mobilières.....	— 4.792.500	5.850.000
Douanes.....	— 24.112.000	22.819.000
Contributions indirectes	— 18.973.000	8.904.000
Huiles minérales.....	— 130.000	35.000
Sels.....	— 235.000	127.000
Sucre.....	— 3.740.000	8.420.000
<i>Monopoles :</i>		
Contributions indirectes	— 1.391.000	3.511.000
Postes.....	— 5.328.800	2.313.100
Télégraphes.....	— 1.882.600	1.859.200
Téléphones.....	— 1.615.900	339.300
Produit des journaux officiels.....	— 30.500	27.000
Total....Fr.	— 31.520.100	29.957.200

Déférence pour les trois premiers mois... Fr. — 142.021.800 + 105.553.400

Les recouvrements effectués par l'administration de l'enregistrement ont été des plus satisfaisants au cours du mois de mars. La plus-value par rapport à 1915 (32,3 0/0 en février) s'est élevée à 36,9 0/0 et le déficit par rapport à une année normale (33,6 0/0 en février) s'est abaissé à 29,7 0/0. Ce résultat est dû en partie aux encaissements exceptionnels réalisés sur la taxe de 5 0/0 sur le revenu des fonds d'Etat étrangers et des valeurs non abonnées. (Loi du 29 mars 1914.)

Les contributions indirectes accusent un certain fléchissement, la moins-value étant, par rapport au mois correspondant de 1913, de 6,8 0/0, contre 0,9 0/0 en février. Cette situation est due aux vins et aux alcools. Pour les premiers, les effets de la mauvaise récolte de 1915 commencent à se faire sentir, entraînant, au fur et à mesure de l'épuisement des approvisionnements, une restriction de la consommation. Quant aux alcools, la moins-value, équivalente à celle des mois précédents, s'explique par les mesures restrictives prises contre l'usage abusif des spiritueux.

Par contre, les bières, les tabacs, les poudres de mine continuent à donner des plus-values, et dans l'ensemble, le déficit des contributions indirectes sur une année normale n'est que de 20,7 0/0 (22,4 0/0 en février).

Les droits sur les sucre, tant indigènes qu'étrangers, accusent sur mars 1915 une diminution de 8.420.000 francs, soit 46 0/0.

Pour les trois premiers mois écoulés depuis le 1^{er} janvier de l'année courante, ce produit des impôts est inférieur de 142.021.800 francs à une année normale, mais supérieure de 105.553.400 francs à mars 1915.

NOUVEL IMPÔT SUR LES VALEURS AMÉRICAINES

Une nouvelle réglementation du Trésor des États-Unis impose une taxe de 1 0/0 sur le revenu des valeurs américaines possédées par des étrangers non résidant en Amérique. Jusqu'ici, les étrangers étaient exempts de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières établi par la loi de 1913; dorénavant, les Sociétés devront retenir le montant de la taxe de 1 0/0 lorsqu'elles auront à remettre des dividendes ou intérêts à des porteurs étrangers. L'exemption accordée aux citoyens des États-Unis sur les premiers 3.000 dollars de revenus ne s'appliquera pas aux étrangers non résidants. Il est à remarquer que cette taxe aura un effet rétroactif, puisqu'elle frappe les coupons jouissance janvier, qui n'ont pas encore été payés. Elle soulève une vive opposition de la part des banques, Trusts Companies et autres Sociétés, qui s'efforcent d'en obtenir la suppression ou l'ajournement. En attendant, elle crée une situation embarrassante aux établissements qui ont payé par anticipation des coupons non échus en vue des opérations de change.

LA CIRCULATION FIDUCIAIRE ET LA HAUSSE DES PRIX

Notre article de dimanche dernier nous a valu un certain nombre de lettres auxquelles nous nous excusons de ne pas faire de réponses individuelles. Tous nos correspondants d'ailleurs se sont déclarés d'accord avec nous sur un point essentiel, à savoir : *Qu'il faut drainer vers les caisses du Trésor, d'une façon plus active qu'on ne l'a fait jusqu'ici, le trop plein des capitaux liquides dégagés par les dépenses de l'Etat.* C'est cet excédent des disponibilités par rapport aux besoins qui pèse sur les prix de toutes choses; et il y pèse d'autant plus que le mode de mobilisation le plus général chez nous, c'est-à-dire le billet de banque, est le mode le plus mauvais qui soit pour la pratique de l'économie. Il importe donc et de changer le mode et de faire disparaître l'excédent.

L'Etat peut évidemment beaucoup pour répandre l'habitude du *compte en banque*, en ce moment surtout où les circonstances font de lui le débiteur permanent d'un nombre considérable de

producteurs ou de commerçants. M. Ribot nous a bien dit, dans son discours au Sénat, qu'il avait fait quelque chose dans ce but. Mais ce quelque chose est tout à fait insuffisant si l'on en juge par certains faits que relatent nos correspondants et qui dénotent de la part de quelques payeurs du Trésor ou une ignorance incurable ou une évidente mauvaise volonté. Pour ce qui est de l'excédent des capitaux liquides, l'action du ministère des Finances a également besoin d'être intensifiée et corrigée. La formule financière où semblent se complaire les services du Trésor, et qui consiste à recourir sans mesure aux avances de la Banque de France, est dangereuse, non seulement pour notre économie générale, mais encore pour le crédit public. Ce n'est pas une politique, ou du moins c'en est une mauvaise, que celle qui consiste à abuser de l'émission fiduciaire lorsqu'il est possible de trouver ailleurs, avec un peu d'imagination et de volonté, les ressources que réclame la Défense Nationale. Les emprunts de l'Etat à la Banque sont des réquisitions pratiquées sur la circulation; or, la circulation est une réserve suprême que l'on doit ménager le plus longtemps possible. Nous ne pensons pas qu'il puisse y avoir à cet égard aucune contestation.

Comment peut-on attirer au Trésor les disponibilités que ne réclament pas les affaires? Disons, tout de suite, qu'il n'y a pas un moyen, mais des moyens pour obtenir ce résultat. En premier lieu, nous trouvons les *emprunts à long terme*. On ne s'en est pas servi en France autant qu'il eût été désirable. L'Allemagne, depuis les débuts des hostilités, a émis quatre emprunts de guerre; l'Autriche prépare en ce moment son quatrième. L'Angleterre en a émis deux en un an: le premier en novembre 1914, le second en juin 1915. Depuis cette date, elle a vécu sur les obligations de l'Echiquier à cinq ans et sur les Bons du Trésor à trois, six, neuf et douze mois; ces émissions ont fourni près de 14 milliards et demi. Il semble que nos alliés ne tarderont plus longtemps à faire leur troisième emprunt de consolidation. La Russie a placé à l'intérieur cinq emprunts à long terme; l'Italie trois: en janvier et juillet 1915, janvier 1916. Il serait peut-être temps que nous pensions sérieusement à émettre notre second. Néanmoins, l'emprunt à long terme ne suffit pas; c'est un moyen périodique de consolidation beaucoup plus qu'un instrument capable de résorber le trop-plein du réservoir aux disponibilités. Si l'on veut maintenir l'équilibre nécessaire entre les capitaux liquides et les besoins, il faut aspirer ce trop-plein au jour le jour, à mesure que le réservoir s'empile par les dépenses croissantes de l'Etat.

Pendant les premiers mois de guerre, l'émission des Bons et des Obligations de la Défense nationale a pu paraître un moyen suffisant; il ne l'est plus aujourd'hui. A la longue, le système s'use comme tout système; il a besoin d'être renouvelé ou, tout au moins, complété par autre chose. Sans doute, les souscripteurs aux bons et aux obligations sont nombreux; plus nombreux qu'ils n'étaient il y a quelques mois. Mais les dépenses aussi sont plus fortes, et il suffit de voir l'importance des emprunts de l'Etat à la Banque de France, lesquels se traduisent par un accroissement parallèle de la circulation des billets, pour se rendre compte qu'il n'y a plus correspondance entre la masse des capitaux dégagés et la somme de ceux qui reviennent s'immobiliser dans la dette à court terme du Trésor. M. Ribot l'a reconnu: les infiltrations sont nombreuses par

F°P 188

lesquelles se perd un volume énorme de disponibilités qui seraient cependant nécessaires à la Défense nationale. Il y a une théaurisation qui on doit s'ingénier à faire cesser au profit du Trésor ; et on doit s'y ingénier qu'il s'agisse de la théaurisation dans les portefeuilles ou de la théaurisation dans les banques, car celle-ci, nous l'avons dit, constitue une menace latente pour la circulation.

Le moyen le plus sûr d'y parvenir serait que le Trésor offre aux détenteurs de capitaux, qui hésitent encore à les engager même pour trois mois, un intérêt moins dérisoire que celui qui leur est bonifié par les Sociétés de Dépôts et la certitude d'une mobilisation rapide de leur créance lorsqu'ils manifesteront le désir de la réaliser. M. d'Eichthal, de l'Institut, le remarquait très justement dans un récent article publié dans *l'Economiste Français* : la cascade des moratoria déclarés au début de la guerre a poussé le public à garder disponibles toutes les sommes qu'il peut épargner ou encaisser. On n'attirera ces sommes, représentant des milliards, que par l'appât de l'intérêt et la garantie de leur disponibilité à vue ou avec préavis de quelques jours. Tant que le Trésor n'aura pas résolu ce problème, il continuera à se heurter aux mêmes difficultés et il ne pourra se procurer les ressources nécessaires à la Défense nationale qu'en risquant de compromettre gravement notre régime monétaire. Nous avions proposé, comme moyen de réalisation pratique, l'ouverture dans les banques d'un compte courant du Trésor. Dans notre numéro du 8 août 1913, nous avons exposé en détail l'économie de cette combinaison. Elle n'a pas eu l'agrément de certaines puissances financières qui continuent, malgré la guerre, à s'hypnotiser sur leur compte de profits et pertes. Nous n'avons pas d'amour-propre d'auteur ; nous demandons seulement à ces puissances de trouver autre chose et de ne pas se borner à faire œuvre négative.

Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur notre proposition si on n'avait essayé d'en déformer l'esprit et de créer autour d'elle de cyniques malentendus. Certains adversaires du *Compte courant du Trésor dans les banques* vont répétant partout que nous préconisons la réquisition des dépôts par l'Etat. C'est une insinuation qui dénote et la pauvreté de leurs critiques et celle de leur imagination. La réquisition des dépôts par l'Etat ! Rien n'est plus loin de notre pensée ; et il faut véritablement n'avoir pas voulu comprendre ce que nous avons écrit pour hasarder une pareille interprétation. Nous sommes pour la liberté des capitalistes d'engager leurs fonds où bon leur semble et quand bon leur semble. Après comme avant l'institution de notre système les théauriseurs dans les portefeuilles ou les théauriseurs dans les banques resteront les maîtres de prêter ou de ne pas prêter leurs disponibilités à la Défense Nationale. Ce que nous avons demandé et ce que nous persistons à croire qu'il serait souhaitable qu'on fit, c'est d'ouvrir aux détenteurs de capitaux, peu désireux de s'immobiliser pour des raisons que nous n'avons pas à approfondir, le plus grand nombre de guichets possibles où ils puissent mettre temporairement leurs ressources à la disposition du Trésor.

Plus de vingt mois se sont écoulés depuis l'ouverture des hostilités. Qu'ont fait jusqu'ici nos « Etats-majors financiers » ? Qu'ont ils proposé pour résoudre le problème de nos finances de guerre ? Rien, absolument rien. Il est temps cependant de se décider à quelque chose. Nous reconnaissons volontiers que quelque formule qu'on adopte on heurtera des intérêts privés. Il s'agit de savoir si, en ce moment, les préoccupations de boutique doivent continuer à prévaloir sur l'intérêt du pays.

REVUE DE LA SEMAINE

La Bourse est en ce moment d'une nervosité qui n'est généralement pas le fait des purs marchés de comptant et qui est la conséquence naturelle d'engagements d'un caractère spéculatif. Mais il ne faut pas s'y tromper : bien que les opérations à terme soient interlittes, on ne fait guère en ce moment que de la spéculuation à la Bourse, parce que les capitaux de placement vont s'impliquer directement pour la plus grande masse en Bons et Obligations du Trésor. A la Bourse on spéculue avec de l'argent comptant ou à peu près et, par conséquent, à court échéance, faute de pouvoir se faire reporter : mais on ne fait guère que spéculer ; et c'est ce qui explique que les mouvements de hausse et de baisse se succèdent à intervalles si rapprochés.

En ce moment, le marché est sous l'empire d'une vive désillusion au sujet de notre 3 0/0 ancien dont il avait semblé, par le privilège qui lui avait été réservé dans la souscription de l'emprunt de guerre 5 0/0, que le Ministre des Finances se souciait de défendre le bon classement et la cote relativement favorable. L'avis officieux que cette faveur ne lui serait pas renouvelée à l'occasion du second emprunt, a donné à penser qu'il était maintenant abandonné à son sort naturel qui est inévitablement de flétrir pour se rapprocher davantage du taux auquel se capitalise actuellement l'emprunt 5 0/0. Cette baisse continue du 3 0/0 a influencé tout l'ensemble du marché pendant la majeure partie de cette semaine ; il semble maintenant que les autres valeurs reprennent peu à peu une tendance plus indépendante.

Le 3 0/0 finit l'abîme à 61.80, en baisse nouvelle de plus d'un point pour la semaine. Le 5 0/0 1915, sur le cours duquel se régleront forcément les conditions du futur emprunt, attire au contraire des arbitrages de 3 0/0 en sa faveur, et ainsi se relève à 88.25.

Le 3 0/0 Amortissable n'a pas varié de 69, et le 3 1/2 Amortissable s'est consolidé à 91.25.

Le groupe des fonds coloniaux a bien résisté jusqu'à présent à l'influence de la baisse du 3 0/0. La Tunisienne 1922 se retrouve à 318 ; le 2 1/2 Annam et Tonkin s'inscrit à 61.25 ; l'Afrique Occidentale 3 0/0 reste à 350 ex-coupon ; dans le groupe des Indo-Chine, le 3 1/2 1913 se relève à 363. Le Maroc 4 0/0 1914, garanti par le Gouvernement français a gagné une fraction à 424.

Le rouble s'est un peu détendu à 4.83. Le groupe des fonds russes maintient ses fermes dispositions : le 5 0/0 1906 passe de 86.10 à 87 ; le 4 1/2 0/0 a encore gagné 0.20 à 78.95. Le 4 0/0 1867 se tient à 78 et le 4 0/0 1890 (2^e et 3^e émission) reste à 67.25. Les deux 3 0/0 gagnent une légère fraction : le 3 0/0 1891 s'avance à 58.25 ; le 1896 se tient à 54.50.

Les obligations de chemins de fer, garanties par l'Etat russe, se sont tassées peu ou prou. A l'exception de l'obligation 4 1/2 0/0 Chemins de fer Russes Réunis qui se maintient bien à 86, la Nord Donetz 4 1/2 0/0 et la Sud Est abandonnent quelques fractions à 434 et 426. La Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0 se retrouve sans changement à 395. La 4 0/0 Moscou-Kiew reste à 347.

L'ascension du change espagnol continue à 5.88, ce qui correspond pour la peseta à une prime de 17.60 0/0 sur le franc. Aux achats effectués par les arbitragistes des places espagnoles se sont joints ceux effectués par la Caisse d'Epargne postale. L'Extérieure à 94.25, a déjà regagné une bonne partie du coupon détaché au début du mois.

Parmi les fonds portugais, l'obligation Tabacs, que l'amputation de son coupon avait ramenée à 435, s'est relevée à 461.25.

Les changes scandinaves se sont encore tendus et se rapprochent de 1 fr. 80. La fermeté des changes s'est étendue aux fonds scandinaves. Les obligations de la Banque Hypothécaire de Danemark se présentent en l'heure reprise : la 4 0/0 1908 reste à 418 ; la 4 0/0 1912 passe de 418 à 418. En fonds norvégiens, le 3 0/0 18 6 s'avance à 83.50 ; l'obligation Banque Hypothécaire 3 1/2 différé passe de 380 à 390 ; le 3 1/2 1904 Banque des Propriétés Agricoles reste à 411. Parmi les fonds suédois, la 3 1/2 1910 (Caisse Hypothécaire des Villes) s'avance à 380, en gain de 10 r. Cette nouvelle hausse des fonds scandinaves fournit l'occasion aux porteurs de les réaliser sans grosse perte sur les cours d'avant la guerre.

La devise hollandaise ne s'est pas écartée de son cours précédent de 2 fr. 60. Le 3 0/0 s'est relevé d'un bond, sans motif connu de 83.80 à 85.40.

La prime du franc suisse s'est avancée à 16 1/2 0/0 au lieu de 15 1/2 0/0. Les fonds helvétiques ne se sont pas sensiblement écartés de leurs cours précédents : le 3 1/2 1889 reste à 87.25 ; le 3 0/0 différé des Chemins de fer gagne une fraction à 399 ; le 3 1/2 1910 a progressé de 83.50 à 84.40.

Pas de cours en fonds autrichiens, hongrois. On note de nouveau 57 comme la semaine dernière sur l'Unifée Ottomane. Fermeté des fonds bulgares : le 5 0/0 1913 s'avance à 300, le 5 0/0 1912 reste à 317 ; le 4 1/2 0/0 progresse encore à 253.

En fonds serbes, le 4 1/2 1909 reste à 330 ; en hellénique le 5 0/0 1914 s'inscrit à 86.

L'écart se tend de nouveau sans raison entre les deux 5 0/0 Maroc, garantis par les douanes. Le

1904 se tient à 472 ; le 1910 reste en arrière à 446.

Un peu d'hésitation se marque sur les fonds égyptiens, malgré la tension croissante du change sur Londres, ici, ce qui augmente d'autant la valeur du coupon. L'Unifée s'avance de 88.70 à 89. La privilégiée 3 1/2 0/0 n'est traitée que par intermittence vers 76.40.

L'attitude ferme des fonds chinois est remarquable, alors que la révolte dirigée contre Yuan-Shi-Kai s'est étendue dans les provinces méridionales. En fait, les affaires commerciales suivent leur cours normal, comme si les troubles étaient inexistant. La Chine voit, en effet, ses exportations prendre un vif essor, grâce aux ordres pour le matériel de guerre, dont ce pays a aussi sa part. Le 5 0/0 1903 s'est relevé à 413 ; le 5 0/0 1911 s'inscrit à 414 ; le 5 0/0 1913 dit de Réorganisation monte à 416.

Aux cours élevés où les fonds japonais sont parvenus, il n'est pas surprenant qu'il marquent un peu d'hésitation. Le 4 0/0 1905 se maintient à 84, tandis que le 4 0/0 1911 perd une fraction à 81.75 ; le 5 0/0 1907 reste à 93.50, la petite coupure ; le 5 0/0 1913 (Bon du Trésor) conserve intégralement sa reprise à 520.

Les villes japonaises et les obligations garanties par l'Etat sont irrégulières. La Ville de Kioto se relève au pair de 500 ; la Tokio, à 435, a perdu une fraction. L'obligation Colonisation Orientale, garantie par le Gouvernement, est délaissée à 410. L'obligation Banque Industrielle du Japon s'inscrit à 503.

Les fonds siamois ont retrouvé un peu d'activité : ils se sont relevés à 460 et méritent mieux. Leurs coupons se paient en monnaie anglaise au cours du change sur Londres, ce qui constitue un avantage appréciable par le temps qui court. Leur revenu net, en tenant compte du bon résultant du change, est de plus de 5 1/4 0/0.

Le change reste toujours favorable à la République Argentine : 48 13/32 d. la piastre-or (pair 47 5/8 d.) et il y a toute apparence qu'il le restera jusqu'à la fin de la guerre et au-delà, vu le développement des exportations argentines. Cette conviction ne peut que fortifier la fermeté des fonds argentins. Le 4 1/2 1911, dont près des deux tiers du coupon sont déjà courus, rebondit de 84 à 85.40 ; ce fonds devient cher. Les 5 0/0 Intérieur or cotés au parquet présentent une excellente tendance ; les voilà revenus à leurs cours d'avant-guerre : le 1909, coupon en septembre, s'avance à 501 la grosse coupure ; son coupon se paye à raison de 12 fr. 60. Le 4 0/0 1900 s'inscrit à 75.50. ex-coupon. La Cédule Argentine 6 0/0 a encore accentué ses progrès à 104 ; son coupon se détachera dans un mois, six semaines avant l'échéance du 1^{er} juillet. Nous avons dit que ce fonds se trouve aux environs de son pair théorique, si l'on décompte le change variable de la piastre-papier à 2 fr. 30, cours qui sert de base pour le paiement des coupons. L'Argentin Intérieur poursuit son avance à 97.50, en gain de près d'un point depuis huit jours.

Pas de cours en Province de Buenos-Ayres, or ou papier. Fermeté du Tucuman à 382. Mendoza : 377.50 ; la récolte de vins aurait été très belle cette année, ce qui ne peut que fortifier le crédit de cette dernière province qui tire ses ressources de la viticulture. La production de l'Argentine aurait été, en 1913, de 4.823.475 hectolitres.

Le change à Rio-de-Janeiro est immuable à 41 3/4 d. Les fonds brésiliens restent sans activité. Le 5 0/0 Port de Pernambuco s'inscrit à 295, jouissance courante. Il semble que les porteurs de fonds brésiliens ont intérêt à toucher leurs coupons en titres *fundin*, et à réaliser ceux-ci sur le marché aux environs de 80.0/0, car il n'est pas certain que le Brésil soit en mesure de reprendre le service de ses coupons en or à la fin de 1917. Le *Funding nouveau* a gagné une fraction à 82.50.

Dans le groupe des Etats brésiliens, les fonds de l'Etat de São-Paulo restent très fermes : le 5 0/0 1907 s'inscrit à 370, le 5 0/0 1913 (Bons) se traite à 495. L'Amazone, à 249, est dans l'attente du paiement des deux coupons arriérés, 1^{er} novembre 1914 et mai 1915. Les deux Pernambuco sont fermes : le 5 0/0 1905, qui a trois coupons en retard se traite à 332. Aucun cours en Paraná. On trouvera plus loin les bases du projet de funding qui serait bientôt proposé aux porteurs ; ce funding s'échelonnerait sur cinq ans.

Excellent tenue des fonds de l'Uruguay. Le 5 0/0 1903, qui vient de détacher son coupon, s'avance à 92, le 5 0/0 1909 a faibli à 86, per-

dant un peu plus que le montant de son coupon qu'il vient également de détacher.

Les fonds haitiens qui ont chacun un coupon en retard font bonne contenance, dans l'attente de la reprise du paiement des coupons, ce qui ne saurait tarder. Le 5 0/0 1875 reste à 251, le 6 0/0 à 487, le 5 0/0 1910 à 403.

Les nouvelles du Mexique ont été rares cette semaine : le général Villa, poursuivi par les troupes américaines n'est pas encore capturé. Le 4 0 0 1910 a reculé de 49.50 à 48 ; affaires rares en fonds intérieurs.

La Banque de France demeure aux environs du cours de 4775 où l'on ramène, la semaine dernière, après sa hausse récente, quelques réalisations de bénéfices. La prolongation de la guerre élargit le rôle de cet établissement. A tellement ses efforts tendent à modérer la tension des changes ; en attendant sans doute des mesures plus appréciables, elle n'y parvient qu'en cédant une partie de son encaisse ; cette semaine, celle-ci s'est réduite de 93 millions de francs, somme à laquelle il faut ajouter ce qui a été versé dans l'intervalle par le public, soit une somme de 5 millions de francs environ.

Le marché des actions de nos établissements de crédit manifeste une tendance un peu plus accentuée à restreindre son activité. Le Crédit Lyonnais se retrouve aux environs de 1043, après cependant une poussée vers 1030. Le Comptoir National d'Escompte n'a pas varié à 727 ; les comptes de l'exercice 1913, qui seront soumis à l'Assemblée du 28 courant, accusent un bénéfice net de 10.69.41 fr. au lieu de 10.725.608 fr. pendant l'exercice précédent ; le dividende sera maintenu à 25 fr. brut par action. Le Crédit Industriel et Commercial reste à 623. La Banque de Paris s'inscrit à 890, après détachement de son coupon. La Banque Suisse et Française passe de 580 à 590, bien influencée par les déclarations faites à son Assemblée tenue le 11 avril et dont nous rendons compte plus loin. La Banque de l'Union Parisienne perd, à 190, quelques francs sur son avance récente. La Banque Nationale de Crédit demeure à 590. L'action Crédit Mobilier vaut 330 et la part est demandée à 120. Le Crédit Franco-Egyptien est stable à 123.

La Banque de l'Algérie est régulièrement traitée aux environs de 2750. La Banque de la Martinique est toujours demandée à 703. La Banque de l'Indochine progresse encore à 1.80. La Compagnie Algérienne consolide à 1103 sa récente avance.

L'action Crédit Foncier accentue à 675 ses progrès que nous signalions déjà la semaine dernière : elle est recherchée en vue de l'augmentation éventuelle du capital de l'établissement. Le Ministre des Finances a déposé à la Chambre un projet de loi ayant pour objet de réduire du vingtième au vingt-cinquième la proportion devant exister entre le capital social de cet établissement et le montant des obligations en circulation. La reprise et la discussion de la question des loyers à la Chambre aura lieu cette semaine. M. Ignace, rapporteur, a déposé un nouveau projet qui comporte des exonérations pour les petits loyers et dans lequel est incluse une convention conclue par le Ministre des Finances avec le Crédit Foncier. Voici l'économie générale de cette convention :

Le Crédit Foncier prêtera aux propriétaires qui en feront la demande, et sous la garantie de l'Etat, des sommes s'élevant à 50 000 au plus des loyers échus du 4 août 1914 à la fin du troisième mois qui suivra la cessation des hostilités, sans que le prêt puisse dépasser 50 000 fr. Il sera garanti par une hypothèque prise sur l'immeuble et remboursable en trente-cinq années. Pour les petits propriétaires (qui sont ceux qui ne sont pas inscrits au rôle de la contribution de l'impôt sur le revenu comme ne jouissant pas d'un revenu de 5 000 fr.), l'Etat intervient pour prendre à sa charge l'annuité due. Pour les autres propriétaires, il est créé des facilités de trésorerie dont ils supporteront la charge et les frais, réduits d'ailleurs au minimum. Enfin, le Gouvernement leur accordera sur la contribution foncière afférente à l'immeuble loué une remise proportionnelle à la perte de leurs loyers.

Le Crédit Foncier Colonial se ressaisit à 142.

Les banques russes retrouvent le calme après l'agitation relative dont nous avons signalé antérieurement les médiocres effets. La Banque de Commerce de l'Azaïz-Don se maintient à 10.6. La Banque Russo-Asiatique est au-dessous de 500. La Banque du Commerce Privée de Petrograd se retrouve vers 305.

La Banque d'Athènes s'avance de 50.50 à 55, et la Banque d'Orient passe de 63 à 71. La Ban-

que de Salonique a valu 56 et la Banque Impériale Ottomane 442. La Banque I. R. P. des Pays Autrichiens reste à 325. De même, nous retrouvons la Banque Commerciale Italienne à 515, la Banque Espagnole de Crédit à 272, la Land Bank of Egypt vers 130. La Rotterdamsche Bank recule de 670 à 663. La Banque de la République du Chili fléchit brusquement de 33 à 30, puis se ressaisit ensuite et termine à son cours de départ.

La Banque Espagnole de l'Île de Cuba réalise quelques progrès à 536. Aucun changement et peu d'affaires sur la Banque Espagnole du Rio de la Plata qui se retrouve à 303, la Banque Française du Rio de la Plata à 150 et la Banque Hypothécaire Franco-Argentine à 613.

La Banque de Londres et de Mexico est immuable à 238. Le Crédit Foncier Mexicain fléchit de 80 à 75.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien accentue ses progrès à 688. Le Crédit Foncier de Buenos-Ayres et des Provinces Argentines est demandé à 580. La part Crédit Foncier Argentin vaut 179.

Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer ont toutes été cotées cette semaine et l'annonce du maintien des dividendes aux chiffres de l'année dernière a permis à la plupart d'entre elles de conserver l'avance qu'elles avaient acquise. Le Nord a même progressé à 1263 contre 1220 et le Lyon à 1.220 contre 983 ; les résultats de cette dernière Compagnie, pour l'exercice 1913, vont lui permettre de distribuer un dividende de 40 fr. avec ses propres bénéfices et de n'avoir recours à la faculté que lui a accordée la loi de décembre 1914 de porter les insuffisances de recettes au compte de premier établissement que pour le chiffre insignifiant de 379.000 fr. ; pour l'exercice 1914, elle avait use de cette faculté à concurrence de 14 millions et demi. Rappelons que les actionnaires du Lyon sont convoqués en Assemblée générale pour le 17 avril et ceux du Nord pour le 27 avril. L'Est s'est inscrit à 783, l'Orléans à 1130, l'Ouest à 703. Le Midi recule et se retrouve à 920.

La Compagnie des Chemins de fer de la Camargue convoque ses actionnaires en Assemblée générale extraordinaire pour le 8 mai, en vue de leur demander de voter l'augmentation du capital et d'approuver les conventions passées avec le département des Bouches-du-Rhône, pour la modification des conditions d'exploitation.

Les chemins de fer espagnols sont très demandés et sont preuve d'une grande fermeté due à l'importante augmentation de leurs recettes et à la hausse persistante du change en Espagne. L'action Nord de l'Espagne passe de 426 à 439, l'obligation 3 0/0 1^{re} Hypothèque de 380 à 393 ; les Andalous, en bonne tendance également, finissent à 339 contre 356 ; les recettes réalisées par cette Compagnie, du 1^{er} janvier au 31 mars 1916, atteignent 8.131.988 pesetas au lieu de 6.796.750 pesetas pendant la même période de 1913, soit une augmentation de 4.355.238 pesetas ; le Saragosse s'avance à 430 contre 424.

L'action Ouest-Algérien gagne quelques points à 544, le Congo Supérieur aux Grands Lacs se maintient à 245, le Bône-Guelma est fermé à 560.

L'ordinaire Brazil Railway a valu 48.50 ; les délégués français des obligataires ont décidé de se rendre à Londres la semaine prochaine pour s'entendre avec les Comités anglais sur les bases d'une réorganisation de la Compagnie. L'obligation 5 0/0 des Chemins de fer Fédéraux Brésiliens (Sud Minas) a atteint le cours de 145 sur la nouvelle que la Compagnie négocierait actuellement un funding de six ans pour le service des intérêts des obligations. L'obligation Nord de São Paulo 5 0/0 1^{re} Hypothèque a coté 86, contre 88 ; l'Office National des Valeurs Mobilières recommande aux porteurs d'obligations de cette Société de ne pas procéder à l'échange de leurs titres contre des obligations de la nouvelle Compagnie sans avoir consulté le Comité de défense des obligataires rangés, dont le siège est 5, rue Gaillon. L'action Rosario à Puerto-Belgrano s'inscrit à 26 ; rappelons aux porteurs d'obligations de cette Compagnie qu'il est de leur intérêt de produire et d'affirmer leur créance en vue d'être représentés aux opérations de la liquidation et éventuellement au vote du concordat ; le siège de la liquidation est rue Caumartin, 22. La Compagnie Française du Chemin de fer de Santa-Fé va émettre, au prix de 482 fr. 50, 20.000 bons de 500 fr. 6 0/0 nets d'impôts présents et futurs, amortissables en dix ans.

Les valeurs américaines de chemins de fer ont été moins bien tenues cette semaine ; l'obligation

Cleveland Cincinnati s'est inscrite à 392, contre 395 ; la New-York New-Haven a fléchi de 477.50 à 467.50 ; dans le but de faire face à ses futures échéances, cette Compagnie doit émettre prochainement pour 25 millions de dollars de Notes. L'action Atchison Topeka Santa-Fé est à 613, contre 613. L'obligation Chicago Milwaukee est fermé à 479, la Central Pacific Railway à 426.50, la Pennsylvania à 483.

Les Nitrate Railways se reprennent et passent de 303 à 319. Nous croyons savoir que le plan de réorganisation de la Compagnie du Chemin de fer Saint Louis-San Francisco, publié à New-York le 28 février dernier, a apporté au plan primitif, dont nous avons parlé dans notre numéro du 7 novembre 1915, quelques légères modifications dont la principale serait la suivante : les obligations General Lien seraient échangées contre des titres de la Société nouvelle, à raison de 100 0/0 (et non plus de 103 0/0) de leur nominal actuel, savoir : 25 0/0 en obligations consolidées 4 0/0, 25 0/0 en obligations cumulatives de 6 0/0, 50 0/0 (au lieu de 53 0/0) en obligations variables rapportant un intérêt maximum de 6 0/0 (au lieu de 5 0/0).

Le Suz se reprend et s'avance à 4100 contre 4040 ; le Canal de Corinthe a valu 79 contre 59.

Les valeurs de transports maritimes continuent à bénéficier d'un bon courant d'échanges ; l'ordinaire Transatlantique est à 131 contre 127, la privilégiée à 139 contre 133 ; l'ordinaire Messageries Maritimes cote 79, la privilégiée 118 ; les Chargeurs Français payent un acompte de 50 fr. à valoir sur le dividende de 1915 et se retrouvent à 120 contre 125. L'action Chargeurs Réunis progresse encore à 715 contre 700, la part à 154 contre 135 ; l'exercice qui va prendre fin le 30 juin accusera certainement des bénéfices beaucoup plus importants que ceux de l'exercice précédent ; l'augmentation des frets n'avait, en effet, que très peu profité à l'exercice 1914-1915, au début duquel, au contraire, les cours du fret étaient avilis. De plus, le contrôle de la Compagnie Sud Atlantique, que viennent de s'assurer les Chargeurs Réunis, supprime une concurrence sur l'Amérique du Sud et contribue encore à augmenter les profits de la Compagnie qui vient de garantir à l'Etat de São-Paulo jusqu'au 30 juin le fret entre São-Paulo et la France, au cours de 210 fr. la tonne. La Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur n'est pas cotée ; le dividende de l'exercice 1915 sera de 50 fr. par action, au lieu de 40 fr. l'année dernière ; on trouvera plus loin des renseignements sur les résultats obtenus par cette Société. L'Est-Asiatique Danois atteint le cours rond de 3000.

Les valeurs de transports urbains sont négligées. Le Métropolitain progresse à 433 contre 429 ; les recettes du 3 au 9 avril se sont élevées à 1.115.700 fr. 65 c. ; les recettes totales du 1^{er} janvier au 9 avril 1916 sont de 15.920.007 fr. 70, contre 12 millions 366.007 fr. 25 en 1915, soit une différence de 3.534.000 fr. 48 en faveur de 1916. Le Nord-Sud s'est un peu tassé à 125 ; les Omnibus se retrouvent aux environs de 405. Les Automobiles de Place se sont inscrites à 150, les Automobiles Postales à 125.

Les Voitures à Paris s'échangent en fin de semaine à 162 ; il sera proposé à la prochaine Assemblée générale, qui se réunira le 27 avril, de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 9 fr. par action, comme précédemment ; nous donnons ci-après quelques détails sur la situation de cette Compagnie. L'ordinaire Est Parisien se négocie à 41.50, la priorité à 43 ; la Compagnie Générale Française de Tramways est fermé à 404 ; l'Assemblée des actionnaires, réunie le 12 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1915 se soldant par un bénéfice net de 3.284.767 fr., le dividende a été fixé à 23 fr. par action ; les Tramways de Paris et du Département de la Seine ont coté 168, les Tramways de la Rive Gauche 133, les Tramways Électriques de Bordeaux 214. L'annuité Nord est à 338 ; l'annuité Orléans-Châlons à 485 ; les Tramways de Lille-Roubaix-Tourcoing ont valu 101. Il est question d'un dividende de 2 sh. sur les actions de préférence de la British Motor Cab, qui n'ont rien touché depuis 1914 et restent délaissées. Les Tramways de Buenos-Ayres ont fait 89 et reviennent à 83.

Peu de transactions dans le groupe des valeurs de construction d'automobiles. L'action Automobiles Brisier se maintient à 118.50, les Automobiles Peugeot se reprennent et s'inscrivent à 561, contre 550, les Etablissements Mestre et Blatge sont fermés à 179.

Les valeurs de gaz sont sans aucune animation,

prostrées devant le désastre que constitue pour elles la hausse formidable des prix du charbon. La Commission de contrôle du gaz du Conseil municipal a refusé de sanctionner, dans la forme où elle était présentée, la proposition de la Société du Gaz de Paris, tendant à un emprunt de 42 millions, avec la garantie de la Ville. Le refus a été motivé par certaines modalités de la combinaison financière proposée par la Société du Gaz. La Compagnie Centrale d'Eclairage par le Gaz (Lebon et Cie) a pratiqué, cette semaine, le cours de 1.270 contre 1.278 précédemment. La Compagnie d'Eclairage et de Chauffage de Bordeaux, dont nous enregistrons dernièrement la chute de 72 à 66, s'est ressaisie à 69, puis est retombée à 65. L'Assemblée de la Fusion des Gaz a approuvé les comptes de l'exercice 1915, qui se soldent par une perte de 96.455 fr., alors que l'exercice précédent accusait un bénéfice net de 249.012 fr. Ces résultats défavorables sont dus surtout à l'augmentation considérable des prix du charbon. Aucun dividende n'est encore réparti. La Société Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage revient de 560 à 550. Le Gaz de Rosario fait 16.

Les valeurs d'électricité sont soutenues. La Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité reste à 392. L'Ouest-Lumière abandonne quelques francs à 109. L'action Electricité de Paris revient de 441 à 439, tandis que la part s'avance de 955 à 965. La Compagnie Générale d'Électricité reste à 1.040. La Compagnie de Distribution d'Energie Electrique est offerte à 400. L'Eclairage Electrique demeure à 142. L'action Compagnie Continentale Edison revient de 510 à 502, la part a valu 165. L'Électricité de la Loire et du Centre s'inscrit à 330. Le Sud Électrique va procéder à l'émission de 2.000 Bons de caisse 6 0/0, nets d'impôts actuels et futurs, de 500 fr. remboursables en 1921. Les Travaux d'Eclairage et de Force sont immobiles à 440. Les Forces Motrices du Rhône font 608 au lieu de 615 l'action et 719 la part. La Thomson-Houston accentue vivement ses progrès à 590, tandis que la Thomson Hellénique stagne à 76. La Société Industrielle des Téléphones est immobile à 270. La Compagnie Française des Câbles Télégraphiques varie peu à 145. L'American Telephone and Telegraph progresse de 767 à 778, de même que les Télégraphes du Nord, qui passent de 4.029 à 4.063 ; le dividende de 22 0/0 ne sera pas augmenté, mais il correspond, en raison de la hausse du change à une somme de 71 fr. 23 ; ces titres sont actuellement recherchés pour le compte danois.

Les mêmes dispositions favorables doivent être enregistrées dans le compartiment des valeurs métallurgiques françaises. Les Aciéries de France poursuivent, à 720, leur mouvement en avant ; le 1/20^e de part vaut 185. Châtillon-Commentry passe à 2025. L'Assemblée de Commentry-Fourchambault a approuvé les comptes de l'exercice 1914-15 et a fixé le dividende à 70 fr. brut, contre 60 fr. brut précédemment. Rappelons que Commentry-Fourchambault avait créé, avec la Compagnie des Mines de Lens, la Société Métallurgique de Pont-à-Vendin : or, on vient d'annoncer que, du fait des opérations de guerre, les usines de cette dernière Société ont été détruites. Les Aciéries de Paris et d'Outreau demeurent vers 1033. Les Ateliers et Chantiers de Bretagne sont au cours rond de 420. Nous retrouvons les Forges et Aciéries de la Marine à 1770 et Schneider et Cie (Le Creusot) à 1933. Les « Petites Affiches » viennent de publier les statuts de la Société Normande de Métallurgie, constituée au capital de 25 millions, divisé en 100.000 actions de 250 fr., pour exploiter, par voie d'acquisition ou de fermage, des biens et droits appartenant à la Société des Hauts Fourneaux et Aciéries de Caen. L'action Montbard-Aulnoye se retrouve à 302 et la part à 39. Les Usines Métallurgiques de la Basse-Loire ne varient que peu à 331. La Métallurgique de l'Ariège progresse de 528 à 535 et la Métallurgique du Périgord de 1125 à 1175, la hausse de cette dernière étant justifiée par une suite de demandes difficilement servies, escomptant une augmentation du prochain dividende. Les Fonderies et Forges de Montataire reculent de 1480 à 1430. Les Constructions de Levallois-Perret oscillent entre 420 et 430.

L'Électro-Méallurgie de Dives passe de 710 à 725, les Travaux et Laminiers du Havre s'assombrissent à 272. La Compagnie Française des Métaux est fort bien disposée à 790.

Le Bi-Métal vaut 495, la part est demandée à 750. Les Alliages Cothias font 412 contre 403, la part est demandée à 177. Les Freins Lipkowski reviennent de 76 à 72 et les Moteurs Gnome de 2430 à 2395. La Société Française Stiegler passe de

40 à 58, les Usines Bouhey de 403 à 413, les Etablissements Continsuza de 215 à 239, les Etablissements Ballot de 140 à 150, les Etablissements Hotchkiss de 442 à 450. Nous retrouvons les Etablissements Keller-Leleux à 630, la Société des Moteurs à Gaz et de Construction Mécanique à 84, Bocuse à 362. Les Etablissements de Diétrich et Cie (de Lunéville) reviennent de 139 à 132.

Les valeurs métallurgiques et industrielles russes conservent un bon courant d'échanges. Le retour de la belle saison coïncide, comme toujours, avec une augmentation de la demande, que les usines ne peuvent satisfaire en raison tant des exigences de la défense nationale que de l'insuffisance de la matière première, car le défaut de fonte se fait de plus en plus sentir. Les usines métallurgiques du midi de la Russie ont produit en février : fonte, 12.438.569 pouds contre 14 millions 331.231 en février 1915 ; demi-produits, 13.058.612 pouds contre 13.447.240 ; articles faconnés, 11.652.403 pouds contre 11.453.837. Briansk revient de 350 à 333 l'ordinaire et de 348 à 338 la privilégiée. La Dniéprovienne est immobile à 2250. La Russo-Belge s'avance de 1350 à 1435. La privilégiée Mukevka ne varie guère à 90 et à 27 l'ordinaire. La Providence Russe passe de 255 à 262. La Huta-Bankowa est offerte à 1300. L'Oural-Volga à 210, Maltzoff à 515, Taganrog à 285, les Machines Hartmann à 380, les Usines Franco-Russes à 590, les Forges et Aciéries du Donetz à 934, sont sans changement. L'Union Minière et Métallurgique de Russie est offerte à 425 ; les résultats de l'exercice 1914-1915 à fin février 1916, qui atteignent 3.470.837 roubles, sont déjà supérieurs à ceux de tout l'exercice 1914-1915. L'ordinaire Haut-Volga passe de 42.50 à 53, la priorité revenant de 62 à 64. Les petites parts Kama se retrouvent à 330. Les Cartoucheries de Toula, après être passées de 1070 à 1084, reviennent à 1062. Cette Société va procéder à l'émission de 24.000 actions nouvelles de 187 rbs 50. Le prix d'émission sera fixé aux environs de 350 rbs par action nouvelle. Les actionnaires français mobilisés ou prisonniers qui n'ont actuellement pas le moyen d'exercer leurs droits de souscription, auront la faculté d'en faire usage dans le courant de deux mois après la signature de la paix. La Compagnie Industrielle du Platine s'est avancée de 421 à 439, toutes les demandes n'ayant même pas été servies.

L'American Smelters accentue ses progrès à 569. Piombino se réveille de sa torpeur pour bondir de 78 à 92.

La hausse du cuivre-métal s'accentue toujours ; on atteint £ 124 1/2 au comptant et £ 121 1/2 à trois mois. Les valeurs du groupe sont toujours très animées. Le Rio-Tinto revient de 1745 à 1740. La Tharsis se tasse également de 152 à 146. Par contre, le Boléo, pour qui on escompte une augmentation sensible de dividende, passe de 771 à 799 l'action et de 460 à 490 la part ; la production pour le mois de mars 1916 s'est élevée à 939 tonnes 1/2 d'un rendement de 3.790/0, contre 984 tonnes 1/4 d'un rendement de 4 0/0 en février 1916. Les mines porphyriques américaines conservent leurs dispositions de huitaine. Utah Copper est un peu au-dessus de 500 ; pour l'exercice comparé à celui de 1914, il y a augmentation des recettes brutes, de \$ 10.933.000 ; des recettes nettes, de \$ 9.032.000, du revenu total de \$ 9.490.000, et du surplus de \$ 7.136.000. Ray Copper vaut environ 150 et Chino Copper 332. Miami Copper est sans changement vers 250. Cape Copper fait 119 ; la production en mars écoulée a été de 339 tonnes de cuivre fin, contre 329 tonnes en février 1916 et 303 tonnes en mars 1915. Spassky revient à 52.50 sur l'annonce que l'exploitation est partiellement arrêtée, mais que les livraisons de métal suivent leur cours normal, en raison du stock important de cuivre que la Société a accumulé. L'arrêt affecte surtout l'usine de traitement qui a dû être complètement transformée, en raison de la diminution dans la teneur du minerai. Ces travaux de transformation furent entravés par la déclaration de guerre, mais approchent maintenant de leur achèvement. La seule grande difficulté qui devra être surmontée est la distance éloignée (800 verstes) de la mine au chemin de fer. Montecatini vaut 122 ; Cuivre et Pyrites termine à 208. San Platon à 154 l'action, 50 la part. San Miguel à 23.75. L'action de jouissance privilégiée Mines de Bor est à 905. Catemou s'inscrit comme devant à 715 la privilégiée et 57 l'ordinaire, de même que Chanaral à 415. Corocoro revient à 32.25 ; le groupe américain auquel une option avait été consentie sur les propriétés de cette Compagnie, n'a pas effectué le 8 courant le second versement de £ 5.000 pour

son renouvellement. En conséquence, la dite option est considérée comme abandonnée tacitement. Huelva Copper reste à 15.25. Mount Elliott vaut 121 après un plongeon à 118 provoqué par des prises de bénéfice. Naltaguá vaut 70 l'action et 30 la part, Whim Well 7, Campanario 72 l'action et 22 la part, Ferrol 30 l'action et 17 la part.

Le plomb-métal, qui vaut £ 35 1/2, reprend ainsi son cours de quinzaine. Penarroya se ressaisit et termine à 1678. Agrilas se retrouve à 70, le Lurium Grec à 30 et Balia-Karaïdin au-dessus de 280.

Le zinc-métal, toujours fantasque, passe cette semaine de £ 87 à £ 95. A l'exception de Sidi-Bou-Aouane qui s'avance de 155 à 179, de la Vieille-Montagne qui cote 690, contre 685, de l'action Djebel Rossas qui revient de 400 à 385, la part valant toujours 51, pas de variation notable parmi les valeurs du groupe : on retrouve l'action Aïn-Arko à 119, la part à 60, Butte and Superior à 580, Bou-Thaleb à 125, Kef-Chambi à 80 l'action et 28 la part, Djendli à 28.

Au nombre des mines de fer et diverses, enregistrons les cotations suivantes, qui sont sans grand intérêt d'ailleurs : Almagrera 78, Heras Sander 178 contre 165, Doubovaia-Balka 147, Mines et Minerais 80 l'action et 3.75 la part, Mines et Fonderies de Pontgibaud 510 contre 530, Mines de l'Ariège 28, Etains de Kinta 123.50, contre 130 l'action de jouissance, et 265, contre 279 la part. Le Nickel se retrouve à 1150 ; il sera proposé à l'Assemblée du 8 mai de fixer le dividende de l'exercice 1914-15 à 43 fr. net par action, contre 35 fr. net précédemment.

Les charbonnages français sont bien disposés. Ahun reste à 80. Bruay passe de 1391 à 1435 et Clarence de 210 à 225. De nombreuses demandes en Courrières font passer l'action de 1916 à 2000 pour terminer à 1980. Lens revient à 970, influencé sans doute par l'annonce de la destruction de l'usine de Pont-à-Vendin. Vicoigne progresse de 1325 à 1375. Ligny-les-Ayres, offert à 675, est traité à 643. L'action Albi vaut 485 et la part 467. Blanzy s'inscrit à 700. Quelques progrès en Mines de la Loire à 262, en Montrambert à 645, en Saint-Etienne à 458 ; le dividende de cette dernière Société sera porté de 25 fr. à 27 fr. par action. La Compagnie Générale de Charbonnages laisse quelques francs à 159. Les Charbonnages du Tonkin font 1875 contre 1834.

Les charbonnages russes sont calmes et mornes. La production de la houille dans le bassin du Donetz en février a été de 417 millions de pouds, contre 418.32 en février 1915 ; anthracite, 32 millions contre 18.65 ; coke, 24 millions contre 21.83. Le total des ouvriers au 1^{er} mars était de 219.000. L'Anthracite Russe vaut 70. Les Charbonnages d'Ekaterine passent de 645 à 700. Pobedeno fait 41.50 l'action et 13 la part, Prokhorow 152 l'action ordinaire et 444 la privilégiée. Les Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale restent vers 290. Les Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale progressent de 75 à 83.

Héractée fait 102 et Shansi (Pekin Syndicate) 18.

Malgré l'annonce d'un dividende de 6 roubles, le Naphte abandonne son avance de la semaine dernière et se traite en fin de semaine à 343. Le Naphte Ter Akopoff reste délaissé ; nous avons dit déjà que l'Assemblée des actionnaires avait fixé le dividende du dernier exercice à 6 roubles ; déduction faite des dépenses d'exploitation, les bénéfices bruts de 1915 s'élèvent à 1.581.649 rbs sur lesquels 804.451 rbs sont consacrés aux amortissements, et 79.082 rbs sont versés aux réserves ; les impôts absorbent 75.763 rbs, le dividende 540.000 rbs. Bakou, continuant sa marche ascendante, s'inscrit à 4380, contre 4360, sur la nouvelle que le dividende de l'exercice 1915 sera de 60 rbs, contre 50 rbs précédemment ; le bénéfice net de cette Société, après déduction de 2.313.915 rbs pour amortissements, s'élèverait à 9.206.611 rbs se répartissant ainsi : 2.603.812 rbs pour paiement des impôts ; 923.399 rbs pour tantinières au Conseil et gratifications aux employés, 4.671.300 rbs pour le paiement du dividende ; le solde, soit 1.008.400 rbs serait reporté sur l'exercice suivant. La privilégiée Grosnyi atteint le cours de 2300, l'ordinaire est à 2200. Pas de modifications sensibles sur les autres valeurs russes de pétrole : Lianosoff cote 275, North Caucasian 39, Maikop Spies 3, Spies Petroleum 20.25, Russian General Oil 25, Boryslaw 30.

La privilégiée Franco-Wyoming est ferme à 413.50, l'ordinaire à 40 ; Oklahoma a un peu fléchi à 88, contre 89.50, Royal Dutch se négocie encore à 441, l'action de la Compagnie Industrielle des Pétroles à 676 et la part à 588. L'Omniun International des Pétroles recule de 371 à 362 et finit à 370.

Les valeurs roumaines de pétrole conservent leurs bonnes dispositions. *Astra Romana* s'avance à 975, contre 960, *Combia* à 873, contre 850; *Victoria* qui n'a pas été cotée depuis quelque temps s'est inscrite à 67.50, *Steara Romana*, dont le dividende est fixé à 10 0/0, passe de 810 à 830.

Le prix du caoutchouc qui pendant le mois de mars s'était maintenu aux environs de 3 sh. 7 d. a fléchi dans les premiers jours d'avril jusqu'à 3 sh. 3 d.; il est actuellement plus ferme aux environs de 3 sh. 4 d.

Le marché des valeurs de caoutchouc reste très animé: la privilégiée *Malacca Rubber* s'échange à 122 et l'ordinaire à 136; la production de cette Compagnie pour le mois de mars s'est élevée à 199.700 livres contre 268.100 livres en mars 1915, la production des trois premiers mois de 1916 a atteint 702.700 livres contre 854.700 livres pour la période correspondante de 1915; le fléchissement de la production provient, comme nous l'avions dit déjà, de la sécheresse, et aussi de la diminution de la main-d'œuvre qui n'a pas permis de mettre en exploitation des propriétés dont les arbres sont susceptibles d'être saignés; nous croyons savoir que les difficultés de main-d'œuvre sont maintenant aplaniées. Signalons la vive reprise qui s'est manifestée sur la Malacca à la fin de la semaine et qui semble indiquer que les résultats de 1915, qui vont être présentés à la prochaine Assemblée, seront satisfaisants. *Kuala Lumpur* n'est pas traitée, la production de mars a été de 94.050 lbs au lieu de 92.717 lbs en mars 1915, ce qui porte la production totale pour l'exercice en cours à 1.081.140 lbs au lieu de 971.457 lbs pour la même période de l'exercice précédent. *Gula Kalumpung* s'inscrit à 49.75; le dividende de l'exercice 1915 a été porté à 13 3/4 0/0 contre 10 0/0 en 1914. L'action *Sumatra* se négocie à 583 contre 600, cette Compagnie a produit en mars dernier 50.772 livres au lieu de 33.068 livres en mars 1915; *Siboga* s'avance à 41.50, sur l'annonce que le 15 avril sera payé aux actions de capital un acompte de dividende sur les résultats de l'exercice qui a pris fin le 31 mars dernier. Cet acompte est de 0.60 cents, égal par conséquent à l'intérêt statutaire de 6 0/0 sur le capital. Il est payé au change fixe de 2 fr. 50 pour 1 florin; les actionnaires touchent donc 1 fr. 50, net d'impôts. L'action ordinaire *Tapaoëdie* reste à 340 et l'action privilégiée à 172; la production de cette Société, pendant le mois de mars dernier, a atteint 41.942 lbs, contre 28.639 lbs en mars 1915. *Pan-couda* cote 56, *Kalitengah* 21.75. La Société Financière du Caoutchouc a valu 97, *Eastern Rubber* 25.25. L'action *Pointe-à-Pitre* fléchit à 409, contre 415, et la part à 129, contre 135; la part *Sultans Haut-Oubanghi* s'inscrit à 51. Les Etablissements *Bognier et Burnet* passent de 181 à 185 sur la nouvelle qu'il sera proposé à l'Assemblée des actionnaires, convoquée pour le 27 avril, de fixer le dividende du dernier exercice à 10 fr. par action; rappelons que le dividende avait été de 5 fr. pour 1914 et 10 fr. pour 1913; les bénéfices nets se sont élevés à 530.962 fr. en 1915 au lieu de 203.653 fr. en 1914. L'ordinaire *Hutchinson* est ferme à 710, les Etablissements *Bergougnan* progressent à 1740, contre 1725. *Provodnik* se maintient à 339.

L'industrie du phosphate souffre considérablement de la hausse des frets; les Compagnies phosphatières du Nord de l'Afrique se sont vues dans l'obligation de relever leurs prix de vente et prévoient qu'elles devront bientôt l'augmenter encore. Il semble qu'à la cessation des hostilités, les stocks des fabricants européens étant épuisés et l'importation en Europe des phosphates américains étant rendue difficile par le taux des frets, ces Compagnies seront appelées à profiter des demandes nombreuses qui ne manqueront pas de se produire et à se débarrasser rapidement des stocks importants qu'elles accumulent en ce moment. La question qui préoccupe surtout les Compagnies phosphatières, à l'heure actuelle, est celle des contrats de vente passés par elles avant la guerre, car si elles sont obligées d'exécuter ces contrats, malgré la hausse des frets, elles n'en tireront aucun bénéfice et même subiront de ce fait des pertes importantes. Une proposition de loi est à l'étude, en France, qui prévoit la résiliation de certains contrats, lorsqu'il est établi qu'en raison de la guerre, les charges dépassent de beaucoup les prévisions qui pouvaient être faites à l'époque de la convention.

Les *Phosphates de Gafsa* s'inscrivent à 780, contre 800, sur la nouvelle que le dividende de l'exercice 1915 n'est que de 20 fr. brut par action

au lieu de 22 fr. précédemment. Les *Phosphates Tunisiens* passent de 330 à 335.

Les exportations de nitrate chilien en Europe et en Egypte, pendant le mois de mars, se sont élevées à 80.050 tonnes. Le *Lautaro* reste ferme aux environs de 255, le *Lagunas* s'est négocié à 48. La Société Norvégienne de l'Azote a valu 413, contre 401.

L'ordinaire *Sucreries et Raffineries Say* abandonne quelques francs à 415.50, puis se reprend et finit à 419; la privilégiée cote 261; l'ordinaire *Sucreries et Raffineries d'Egypte* s'échange à 90.25, la privilégiée à 74; les *Sucreries Brésiliennes* sont passées de 173 à 186; la *Sucrerie de Porto-Rico* s'inscrit à 55.

Les *Etablissements Debray*, qui détachent, le 15 avril, un coupon de 12 fr. net par action représentant l'acompte du dividende de l'exercice 1915-1916, valent 764; les *Etablissements Damoy* se retrouvent à 410, l'action *Raisins de Corinthe* accentue son avance à 266, contre 263; la part fléchit à 34. Les bénéfices réalisés par la Société Générale de Laiterie en 1915 atteignent 264.910 fr., au lieu de 172.00 fr. en 1915 et de 239.794 fr. en 1913; nous avons annoncé déjà que le dividende restait fixé à 8 fr. comme l'année dernière. L'ordinaire *Grands Magasins de Corbeil* se tasse encore un peu à 134, contre 138; la privilégiée est délaissée. La *Bénédictine de Fécamp* bondit de 6500 à 6800, *Cusenier et Cie* s'échange à 236 et la Société Rochefortaise d'Alimentation à 109.50, la *Stéarine-rie Fournier* se négocie quotidiennement aux environs du cours de 147, la *Société Hellénique des Vins et Spiritueux* finit à 171.

Les *Tabacs des Philippines*, toujours en progrès, s'avancent à 375; en outre de la culture et de la vente des tabacs, cette Société s'occupe de la culture de la canne à sucre, de la fabrication du sucre et de l'alcool; elle est également une Société de transports maritimes et bénéficie actuellement de la hausse des frets. Les *Tabacs Ottomans*, peu traités, sont à 316. Les *Docks et Entrepôts de Marseille* font 438, contre 428; les recettes d'exploitation ont atteint 43.537.265 fr. en 1915, contre 40.586.630 fr. en 1914, et le produit net de l'exploitation 4.934.269 fr., au lieu de 3.460.117 fr. Cette amélioration va permettre au Conseil de proposer à l'Assemblée convoquée pour le 18 avril de fixer le dividende à 25 fr. par action, contre 20 fr. pour 1914. Les *Entrepôts et Magasins Généraux de Paris* cotent 330, *Paris-France* gagne 20 fr. à 963, les *Magasins Modernes* reculent de 199.50 à 192; nous retrouvons l'ordinaire *Printemps* à 287, la privilégiée à 237, les *Nouvelles Galeries* à 960.

Les valeurs de produits chimiques bénéficient d'un bon courant d'échanges. La privilégiée *Produits Chimiques et Explosifs* est à 159.50, l'ordinaire à 140, la *Dynamite Russe* cote 190, contre 190, le *Sud Russe* progresse rapidement de 895 à 950. *L'Air Liquide* s'avance à 265, les *Procédés Raoul Pictet* se traitent à 174. Le tassement qui s'était produit la semaine dernière sur les *Usines du Rhône* s'est accentué cette semaine, l'action finit à 3220, la part à 755; l'*Electro-Chimie de Bozel* fléchit à 320, contre 335. Les *Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue* (*Péchiney et Cie*) s'inscrivent à Lyon à 1290 sur la nouvelle que le dividende de l'exercice 1915 sera de 50 francs; il avait été de 20 fr. pour 1914 et de 50 fr. pour 1913. La participation que cette Société avait prise dans la *Southern Aluminum Co* est en voie d'être réalisée: en effet, depuis le 12 avril une somme de 500 fr. par action préférée *Southern Aluminium* est mise en distribution par les soins du liquidateur; il ne s'agit là que d'un premier remboursement, d'ailleurs le plus important, sur le capital nominal des actions de \$ 100 de cette Société, *Péchiney* va donc retrouver ainsi des disponibilités assez importantes; cela paraît d'autant plus intéressant pour elle que ces fonds pourront être incessamment investis d'une manière qui serait, dit-on, profitable. La participation *Southern Aluminum* n'a pas donné tout ce qu'on en attendait; il est heureux qu'elle ait pu se liquider sans perte et à un moment favorable. La part *Matières Plastiques* est ferme à 430, les *Ciments Français* sont calmes à 1035.

L'action *Petit Journal* a valu 287; l'action *Petit Parisien* 352, la part s'avance à 500 puis fléchit à 493.

L'*Oriental Carpet* qui s'échange à 131 a réuni ses actionnaires le 10 avril, le Conseil a fait savoir qu'une partie des stocks de laine et de tapis a été réquisitionnée par le Gouvernement turc et que, d'autre part, de nombreuses expéditions ont pu

être faites par le golfe Persique et sont bien arrivées à destination. Il n'a pu, naturellement, présenter ni comptes ni bilan, il a fait voter une résolution, tendant à la non distribution d'un dividende pour 1914 et 1915. Il a également déclaré qu'il adresserait une demande au fisc pour que la Société soit exonérée des taxes pour 1916 et qu'elle soit remboursée de celles qu'elle a payées pour 1914 et 1915.

Les valeurs de cinéma sont sans changement notable, les *Etablissements Gaumont* à 205, l'action *Cinéma Eclipse* à 92 et la part à 59.50, l'action *Cinéma Exploitation* à 130.50 et la part *Cinéma Omnia* à 87.50.

Le *Cercle de Monaco* s'inscrit à 2420, et le *Casino de Nice* est calme à 315.

A LONDRES

Les affaires ont été calmes cette semaine, mais la tenue, dans l'ensemble, a été bonne.

A noter particulièrement la résistance opposée à la baisse par les fonds britanniques, malgré l'élévation de l'income-tax, lequel est porté de 3 sh. 6 d. à 5 sh. par liv. st. Le *Consolidé 2 1/2* se retrouve à 57 1/2 contre 57 3/8, le *War Loan* ancien reste sans changement à 87 1/2, le *War Loan* nouveau s'avance à 96 3/4 contre 96 3/4. La tension du chèque a pour effet de ramener l'*Emprunt français* à 85 1/4.

En valeurs industrielles, le fait intéressant, cette semaine, a été la fermeté des actions de Compagnies de navigation, à la suite de l'annonce d'un dividende intérimaire de 12 0/0 contre 10 0/0 sur l'action *Compagnie Péninsulaire et Orientale*. L'action ordinaire a passé de 289 à 301.

Les valeurs de caoutchouc ont été négligées, cette semaine, en faveur des valeurs de thé. Elles ont été ensuite l'objet d'une reprise en clôture.

A NEW-YORK

Les dispositions de la Bourse de New-York ne se sont pas modifiées, c'est encore la prudence et la réserve qui prévalent, par suite de la controverse entre le Président Wilson et l'Allemagne en regard de la guerre sous-marine. Les affaires du Mexique ont été aussi un facteur d'abstention. Il n'empêche que le commerce reste actif, que les commandes adressées aux aciéries par les Compagnies de Chemins de fer sont des plus actives et qu'elle ne sont bornées que par les difficultés de les satisfaire.

Les actions de chemins de fer se présentent en léger recul. *Atchison* à 102 7/8 contre 103; *Canadian Pacific* à 165 1/2 contre 167 1/4; *Pennsylvania* à 56 3/4 contre 57 1/8; *Southern Pacific* à 96 1/2 contre 97 1/2; *Union Pacific* à 131 1/2 contre 132 3/8.

Steel Trust ordinaire à 83 5/8 reprend son avance précédente. L'action privilégiée s'inscrit à 117 1/2. Valeurs de cuivre très fermes au début de la semaine, par suite d'un gros achat de métal par le Gouvernement anglais, plus calme ensuite. *Anaconda* à 85 1/4 contre 86; *Utah Copper* à 84 1/2; *Butte and Superior* est en nouveau progrès à 93 1/8.

Les valeurs mexicaines ont brusquement fléchi, à la suite d'une note du général Carranza réclamant le retrait des troupes américaines qui sont au Mexique à la poursuite du général Villa. *American Smelting* perd le cours rond de 100 pour revenir à 99 5/8, contre 103 1/4. il y a huit jours.

Blé sans changement à *Chicago* à 1.18 1/2 fin mai.

Sur le marché du change, la livre *Câble* transfert reste à 4.77; le dollar se tend à 6.08, le plus haut cours encore atteint; le change allemand reste à 72 5/8 (pair 95 1/4).

Le Devoir financier.

Dans les circonstances présentes, tout Français contribuera à la victoire :

- 1^o En déposant son or à la Banque de France;
- 2^o En souscrivant des Bons de la Défense nationale à trois mois, six mois, un an, ou bien des Obligations de la Défense nationale.

Les Obligations 5 0/0 de la Défense sont remboursables au plus tard en février 1925. Leur intérêt de 5 0/0 net d'impôt, se paye par semestre et d'avance, aux dates des 16 février et 16 août.

Actuellement et jusqu'au 30 avril, elles sont émises à 95 fr. 35 net par obligation remboursable à 100 fr.

Les obligations sont divisées en coupures de 100 fr., 500 fr. et 1.000 fr.

Ne considérer que le revenu annuel, les Obligations de la Défense sont capitalisées à 5,18 0/0. Mais, y compris le double avantage résultant d'une part, du paiement des intérêts par anticipation et, d'autre part, de la proximité de leur échéance — 1923 — leur taux de capitalisation ressort en réalité à 5,60 0/0.

Ajoutons que les obligations de la Défense jouissent d'un privilège de souscription aux emprunts de l'Etat qui seront émis avant le 1^{er} janvier 1918.

Les ventes de titres à Londres.

A la séance du 29 mars de la Chambre des communes, le chancelier de l'Echiquier a déclaré que « des arrangements avaient été conclus pour faciliter, par l'intermédiaire des Banques d'Angleterre et de France, la vente sur le marché britannique de valeurs du portefeuille français ». Cette déclaration — la seule qui ait été faite officiellement jusqu'à ce jour en Angleterre — a coïncidé avec les premières réalisations.

Nous croyons savoir que les ordres déjà exécutés ont porté notamment sur les fonds d'Etats des Pays Scandinaves, d'Egypte, de Russie, du Japon, de la Chine, du Siam, du Brésil, de l'Uruguay, de l'Argentine, du Chili, de la Colombie, du Venezuela, etc., sur les Considérés et les fonds des colonies britanniques, en particulier du Dominion du Canada, sur des emprunts de villes, telles que Stockholm, Christiania, Moscou, Bakou, Tokio, Osaka, etc., sur des valeurs industrielles anglaises, sur les mines d'or, les valeurs de caoutchouc, la De Beers, le Rio, la Royal Dutch, la Shell Transport, le Lautaro Nitrate, la Banque Agricole d'Egypte, etc., ainsi que sur les valeurs américaines. Un grand nombre de celles-ci sont achetées pour le compte du Trésor anglais.

Le succès de ces premières opérations permet d'espérer qu'elles se développeront. Afin de les favoriser, la Banque de France a réduit au minimum les formalités et les frais. Elle prend à sa charge l'envoi et l'assurance et ne perçoit aucune commission, le vendeur n'ayant à acquitter que les frais payés à Londres.

Chronique des Mines d'Or

Ici comme à Londres, la Bourse ne s'occupe que des valeurs de l'Est du Rand qui offrent des perspectives intéressantes; elles ont réalisée de nouveaux progrès. Les mines du Centre sont négligées.

Brakpan, que nous laissions à 101, progresse à 106. Cette Compagnie a obtenu en 1915 des résultats satisfaisants. Elle a traité 725.168 tonnes, contre 621.573 en 1914, en augmentation de 104.000 tonnes. Son bénéfice net par tonne a été de près de 10 sh., contre 9 sh. 1 d., ce qui a eu pour conséquence de porter le bénéfice total à £ 358.936, contre £ 283.456. Le dividende de 1915 a été fixé à 40 0/0 ou 8 sh., contre 6 sh. en 1914. A noter aussi l'amélioration des développements qui a été le principal facteur de la hausse récente des actions. La puissance moyenne du filon s'est réduite à 32'1 pouces, contre 41'5 pouces, mais cette diminution a été plus que compensée par l'augmentation de la teneur à 96 sh. 5 d. au lieu de 55 sh. 8 d. Cette amélioration des développements a entraîné une augmentation des réserves de mineraux et une élévation de leur teneur comme le montrent les chiffres suivants :

	Tonnes payantes	Valeur	Epaisseur
	sh. d.	pouces	
Au 31 décembre 1914.	2 490.000	28/7	62
1915.	3.017.000	33/5	62

Geduld s'est avancée de 62 à 64, cours qui peut sembler élevé pour un dividende de 5 fr., mais il ne faut pas perdre de vue qu'une faible portion de la propriété est exploitée et que cette propriété est vaste. Les développements de la mine sont d'ailleurs encourageants.

Les Modderfontein concentrent toujours l'attention générale. Modder B s'avance de 170 à 180, c'est un gain d'une quinzaine de francs depuis quinze jours, hausse justifiée par les dividendes payés. Modder (New) passe, à Londres, de £ 16 3/16 à £ 16 7/8; Modder Deep s'avance de £ 6 1/4 à £ 6 7/8.

East Rand est calme à 24.50.

City Deep a été traitée activement, sans s'écartier toutefois de son cours précédent de 107.

La Rand Mines a encore subi des réalisations qui l'ont ramenée aux environs de 100 fr. Crown Mines est délaissée. Village Main Reef est calme à 26. Les dommages provoqués par les éboulements ont été réparés, de sorte que l'exploitation est redevenue normale. Robinson Gold est sans affaires à 32.

Central Mining est calme à 176. Ainsi que nous l'avons annoncé, cette Compagnie projette d'amortir son portefeuille au moyen de la réduction de son capital au pair nominal de £ 12, ce qui lui permettrait de répartir ses bénéfices sous forme de dividendes au lieu de les employer comme elle l'a fait aux cours des années précédentes, à l'amortissement de la dépréciation du portefeuille.

Consolidated Goldfields maintient ses bonnes tendances à 38. Robinson Deep a eu quelques affaires vers 24.75.

En valeur de terrains, Chartered perd une fraction à 14.50. L'Assemblée de cette Compagnie a eu lieu le 6 avril. Le rapport de l'exercice au 31 mars 1915 expose que les budgets de la Rhodesie du Nord et du Sud accusent un déficit de £ 153.104 et que pour 1916, dont les résultats seront affectés par la guerre, les ressources sont estimées devoir être réduites de £ 96.000, mais il restera finalement à la Compagnie une disponibilité de £ 1.265.000, ce qui est encore appréciable.

Mozambique s'affaiblit à 12. Tanganyika perd quelques points à 56.50.

Leno Goldfields fait bonne contenance à 45.50.

En mines mexicaines, Las Ds Estrellas ne s'écarte pas de 125.

Dans le groupe des mines de diamants, les De Beers sont plus calmes; la privilégiée revient à 381, l'ordinaire à 300. Le dividende de 10 sh. qui vient d'être payé, est afférent au semestre qui a pris fin le 31 décembre 1914; il reste donc deux dividendes semestriels à payer. Pour parer au déficit du budget, le Gouvernement Sud-Africain projetterait, paraît-il, l'établissement d'une nouvelle taxe sur les diamants

ENTREPRISES ET VALEURS EN SOUFFRANCE

Projet de Funding de l'Etat de Paraná. — Voici les grandes lignes du projet de funding qui sera proposé aux porteurs de rentes extérieures de l'Etat de Paraná :

Le Funding aurait une durée de cinq années. Les porteurs recevront 100 0/0 en funding pendant la première année, 33 0/0 en espèces et 66 0/0 en funding pendant les deuxièmes et troisièmes années, et enfin 50 0/0 en funding et 50 0/0 en espèces pendant les quatrièmes et cinquièmes années.

Dividendes et Coupons

Banque Nationale d'Egypte. — Le dividende de cet établissement a été fixé à 8 sh. par action de £ 10, égal au précédent. Ce dividende est payable depuis le 1^{er} avril.

Banque Nationale de l'Afrique du Sud. — L'Assemblée de cet établissement se tiendra le 8 juin à Pretoria. La Revue Economique et Financière croit savoir que, bien que le bilan au 31 mars dernier n'ait pas encore été publié, le solde de dividende qui sera mis en paiement au commencement du mois de juin sera au moins égal à l'acompte brut de 6 sh. par action réparti en novembre 1915.

Banco El Hogar Argentino. — Par suite des changements actuels, le coupon à l'échéance du 1^{er} avril des obligations 5 0/0 Banco El Hogar Argentino sera payé 13 fr. 25 nets.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. — L'Assemblée de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée se tiendra lundi 17 avril. Ainsi que nous l'avons annoncé, il lui sera proposé un dividende de 40 fr. pour l'exercice 1915, égal au précédent. Ce dividende sera payable le 1^{er} mai en une seule fois.

Par suite de sa situation géographique, indemne de tout contact de l'ennemi, jouissant du monopole de fait du transit avec la Suisse, desservant les principales usines métallurgiques du Centre qui travaillent pour la Défense, le réseau du P.-L.-M. a vu son trafic s'accroître substantiellement par rapport à l'année 1914, à tel point qu'elle a gagné son dividende sans recourir, sauf pour une somme insignifiante — 379.857 fr. 25 — à la faculté que lui avait accordée l'Etat, par la loi du 26 décembre 1914, d'avoir recours à l'émission d'obligations pour couvrir ses insuffisances éventuelles. C'est un très beau résultat, qui eût été magnifique, sans la hausse du prix du combustible, des huiles de graissage, etc., qui a élevé considérablement les dépenses d'exploitation.

On sait que la garantie d'intérêt de l'Etat expirait le 31 décembre 1914. Pour la liquidation du dividende de 1914, la Compagnie y a fait appel jusqu'à concurrence de 32.437.766 fr. 37. En outre, elle avait usé de

la faculté à elle accordée par la loi du 26 décembre 1914 d'emprunter par voie d'obligations une somme de 14.554.507 fr. 33. Pour l'exercice 1915, la Compagnie ne pouvait user de la garantie d'Etat; elle n'émettra, pour le paiement du dividende, qu'une somme de 37.857 fr. 25, sous forme d'obligations, ainsi qu'il a été exposé plus haut.

Voici la répartition du solde disponible de 1915 :

Dividende de 40 fr. aux actions de capital.....	Fr. 30.018.880
Dividende de 20 fr. aux actions de jouissance.....	990.560
Report à nouveau.....	84.658
	Fr. 31.093.858

Chemins de fer Nogentais. — L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1915 et maintenu le dividende à 20 fr. brut par action, payable à partir du 15 mai prochain.

Voitures à Paris. — Les recettes de 1915 sont inférieures à celles de 1914, mais les dépenses ayant été réduites, le bénéfice disponible ressort à 1 million 765.541 fr. en plus-value de 303.462 fr. sur le précédent. Il sera proposé de maintenir le dividende à 9 fr. par action, ce qui absorbera 497.223 fr.; il sera affecté 400.000 fr. à la réserve générale pour amortissements divers, 150.000 fr. à la dotation de la réserve pour accidents, et 674.221 fr. seront reportés à nouveau.

Télégraphes du Nord. — Il se confirme que le dividende de 1915 proposé à la prochaine Assemblée sera de 22 0/0, égal au précédent, soit 39.60 cour.

Compagnie Centrale d'Éclairage et de Transport de force par l'Électricité (Électricité de Limoges). — Le dividende de l'exercice 1915, qui sera proposé à l'Assemblée du 28 courant, sera de 6 fr. brut par action, comme précédemment.

Usines Métallurgiques de la Basse-Loire. — Le solde du dividende de l'exercice écoulé, soit 10 fr. brut par action, sera mis en paiement le 1^{er} juin prochain à raison de 8 fr. 66 net, en échange du coupon n° 8; un acompte d'égale valeur avait été payé le 1^{er} mars dernier.

Compagnie Industrielle des Procédés Raoul Pictet. — Le dividende de l'exercice 1915, fixé à 8 fr. brut par action, sera mis en paiement à partir du 1^{er} mai prochain, à raison de 7 fr. 29 net par action, en échange du coupon n° 22.

American Smelters. — Cette Société a déclaré, pour le trimestre finissant le 31 mars 1916, un dividende de 5 1/2 ou 7 fr. 75 net, correspondant au dividende total annuel de 6 0 0, sur ses actions privilégiées (série A) cumulatives de 5 100 chacune. Ce dividende sera payé à partir du 15 avril 1916, contre remise du coupon n° 45.

Mines de Sidi-Bou-Aouane. — La Côte Européenne assure que l'Assemblée de cette Société sera convoquée dans la dernière quinzaine de mai prochain et que le Conseil proposera, sur les bénéfices de l'exercice 1915, une répartition de 26 fr. par action. Cette somme sera mise en paiement le 1^{er} juillet, à raison de 6 fr. de dividende et de 20 fr. comme remboursement du capital. Il y aurait de sérieuses raisons de prévoir qu'une nouvelle répartition, à titre de remboursement, serait faite à fin 1916, prélevée comme acompte sur les bénéfices de l'exercice en cours.

Le Nickel. — Le dividende de l'exercice 1914-15 sera fixé à 45 fr. net par action, contre 35 fr. net pour 1913-14.

Naphte de Bakou. — L'exercice 1915 se solde par un bénéfice net de 9.206.611 rbs, contre 5 millions 519.145 rbs en 1914. Les impôts absorbent 2.603.812 rbs, le bénéfice disponible ressort à 6.602.799 rbs au lieu de 3.950.375 rbs précédemment. Le dividende sera porté de 50 rbs à 60 rbs par action.

Phosphates de Gafsa. — Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée de fixer le dividende de l'exercice 1915 à 20 fr. brut par action et à 80 fr. 35 brut par cinquième de part, contre 22 fr. 91 fr. respectivement pour l'exercice 1914.

Union Photographique Industrielle (Lumière et Joula). — Les bénéfices de cette Société, pour l'exercice 1915, s'élèvent à 2.329.374 fr. contre 982.263 francs en 1914. Le dividende de l'exercice 1915 sera probablement fixé à 9 fr. par action au lieu de 7 fr. pour 1914.

Les bénéfices d'exploitation sont supérieurs de plus d'un million à ceux de 1914, ce qui est dû à l'accroissement des demandes de fournitures radiographiques pour le service de santé, pour les formations sanitaires et pour les hôpitaux fixes ou temporaires, tant en France que chez nos alliés. En même temps, la Société doit assurer les fournitures pour la Défense Nationale dont les ordres prennent tous autres.

RÉPARTITION

Compagnie Parisienne du Gaz. — La cinquième répartition de 5 fr. sur les actions de la Compagnie Parisienne du Gaz date du 21 avril 1913. Dès la fin des hostilités une sixième et dernière répartition de 5 fr. sera effectuée par les soins du Crédit Lyonnais.

Assemblées et Bilans

Comptoir National d'Escompte.

L'Assemblée du Comptoir National d'Escompte se tiendra le 23 avril. Il lui sera proposé, ainsi que nous l'avons annoncé, un dividende égal au précédent de 23 fr. brut, représentant l'intérêt statutaire de 5 0/0, sous réduction des impôts. Les parts de l'ondeur ont droit à une somme de 8.861 fr. 70 qui se trouve absorbée par ces impôts. Il ne sera donc procédé au paiement d'aucun coupon sur ces titres.

Voici les comptes du dernier exercice comparés à ceux du précédent :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE		
	1914	1915
<i>Actif.</i>		
Espèces en caisse et en banque Fr.	385.714.680 24	288.955.503 70
Portefeuille	355.123.036 89	636.307.003 95
Reports	49.733.074 29	20.263.005 41
Correspondants « Effets à l'encaissement »	109.881.518 84	80.936.551 33
Comptes courants débiteurs	178.990.830 48	127.418.598 77
Opérations de change à terme garanties		21.240.000 »
Rentes, obligations et valeurs diverses	6.374.672 08	6.860.044 81
Participations financières	8.833.254 35	8.369.138 82
Parts de fondateur C. N.	1.973.532 21	1.973.553 21
Avances garanties	173.853.183 61	132.660.262 01
Comptes débiteurs par acceptations	31.268.731 29	49.001.568 85
Agences hors d'Europe	7.093.545 31	3.781.922 39
Comptes d'ordre et divers	22.460.462 11	24.291.505 79
Immeubles	15.841.544 »	15.841.544 »
Fr. 1.347.185.095 70	1.417.905.898 04	
<i>Passif.</i>		
Capital Fr.	200.000.000 »	200.000.000 »
Réserve statutaire	10.404.572 90	10.40.853 30
Réserves diverses	19.675.000 »	19.675.000 »
Réserve spéciale	5.000.000 »	5.000.000 »
Réserve supplémentaire	1.100.000 »	1.100.000 »
Réserve immobilière	3.000.000 »	3.000.000 »
Réserve spéciale (parts de fondateur)	1.973.553 21	1.973.553 21
Comptes de chèques et comptes d'escompte	481.749.391 63	574.322.121 35
Comptes courants créditeurs	506.460.338 55	460.752.824 04
Opérations de change à terme garanties		21.240.000 »
Bons à échéance fixe	52.973.515 »	40.536.895 »
Acceptations	32.448.233 07	50.763.160 42
Comptes d'ordre et divers	18.673.456 79	14.745.953 59
Compte des actionnaires	3.001.426 32	3.170.496 05
Profits et pertes	10.725.608 23	10.690.041 08
Fr. 1.347.185.095 70	1.417.905.898 04	

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	1914	1915
Intérêts, changes, etc., déduction faite des charges et amortissements	10.976.034 06	10.690.041 08
<i>A déduire :</i>		
Prélèvements pour Réserve immobilière	195.865 10	»
Réserve spéciale (parts de fondateur C. N.)	54.560 73	»
Bénéfices de l'exercice	10.725.608 23	10.690.041 08

Répartition.

Réserve statutaire Fr.	536.280 40	534.502 05
Dividende des actions	10.000.000 »	10.000.000 »
Conseil d'administration	9.466 40	7.776 25
Parts de fondateur	10.791 70	8.865 70
Report à nouveau	169.069 73	138.896 38

Total des bénéfices Fr. 10.725.608 23 10.690.041 08

Les résultats du dernier exercice ne s'écartent pas sensiblement de ceux du précédent : ils se soldent par un bénéfice net de 10.690.041 fr. 08 c., un peu inférieur à celui du précédent, qui a atteint 10.976.034 fr. 06 c.

Mais ce qu'il convient de relever, dans les

comptes de cette année, ce sont les caractéristiques suivantes :

1^o L'accroissement de 92 millions et demi des comptes de chèques et des comptes d'escompte;

2^o L'augmentation des disponibilités immédiates, inscrites sous la rubrique : Portefeuille et Bons de la Défense nationale. Ce poste a passé de 353 à 636 millions, en augmentation de 281 millions, dont il faut retrancher 97 millions, somme dont l'encaissement s'est réduite. Cette augmentation des disponibilités est consécutive de l'accroissement des comptes de chèques et de l'importance des rentrées effectuées sur divers postes de l'actif, ainsi qu'il est expliqué ci-dessous;

3^o La grande réduction des postes : reports, correspondants, comptes courants débiteurs et avances garanties, qui n'est pas inférieure à 150 millions sur ces quatre chapitres; le Comptoir a réussi à accroître la liquidité de sa trésorerie;

4^o L'apparition d'un nouveau chapitre « opérations de change à terme garanties », qui est la représentation du concours donné par le Comptoir pour améliorer le change français à l'étranger.

Banque Suisse et Française.

L'Assemblée de la Banque Suisse et Française, tenue le 11 avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1915, que nous avons exposés dans le numéro du 19 mars. Le dividende a été maintenu à 5 0/0 ou 23 fr. brut par action : il est payable depuis le 13 avril, à raison de 22 fr. 04 net, contre remise du coupon n° 23.

Nous ne nous étendrons pas sur le rapport du Conseil que nous publions plus loin *in-extenso*. Il suffira ici d'en signaler les points saillants.

Les affaires commerciales et industrielles, qui s'étaient presque complètement arrêtées au début des hostilités, ont repris leur activité dès le début de 1915 : les établissements financiers ont fait le possible pour seconder les bonnes volontés et les énergies, et bien que la matière escomptable manque encore, les opérations de banque ont progressé d'une façon régulière. Tant du fait de sa coopération aux rentrées d'or à la Banque de France, que par le placement de Bons et d'Obligations de la Défense Nationale, et par la souscription de sa clientèle à l'Emprunt 5 0/0 (100 millions de capital apportés par 12.557 souscripteurs), la Banque Suisse et Française a rendu de grands services à la chose publique.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil, non sans une pointe de fierté très naturelle, fait part du concours que la Banque Suisse et Française a prêté dans la négociation des ouvertures de crédits par acceptation pour assurer les paiements aux Etats-Unis. C'est un membre de la Banque Suisse qui a été délégué par la Banque de France à New York pour la négociation du crédit « Brown Brothers » de 20 millions de dollars, opération qui a servi, depuis lors, de modèle pour des opérations analogues faites par des pays étrangers.

Comme tous les ans, le bilan a été établi en évaluant avec la plus extrême prudence les différents éléments de l'actif : notamment, les titres y figurent aux cours du 31 décembre 1915 ou à des cours en éries.

En publiant les comptes, nous avons signalé la caractéristique du bilan de la Banque Suisse et Française ; c'est la démarcation établie entre l'actif disponible à vue et celui qui est réalisable à plus ou moins longue échéance, afin de n'opposer au passif immédiatement exigible que des disponibilités certaines et immédiates. C'est une pratique très recommandable et qui n'est pas encore en usage dans tous les établissements de crédit. La Banque Suisse a tenu à maintenir, plus que jamais, la plus grande liquidité dans sa trésorerie. Les dépôts à vue ont passé de 81 millions fin 1914 à 117 millions en 1915, ce qui est une preuve d'activité sociale. En face de ces 117 millions, on voit immédiatement, grâce à la disposition des comptes, qu'il y a plus de 120 millions de disponibilités en espèces, en bons de la Défense et en effets bancaires.

Les bénéfices accusés, après déduction des amortissements et provisions, s'élèvent à 2.520.991 fr. 32, sur lesquels le dividende de 23 fr. et les tantièmes n'absorbent que 2.133.778 fr. 43. L'impression qui se dégage des comptes et du rapport est celle d'une situation limpide, solide et pleine de vitalité, que la guerre n'a point altérée.

Au Conseil, déjà composé remarquablement, l'Assemblée a encore adjoint deux nouveaux administrateurs de grande expérience et de haute honorabilité en la personne de M. Lucien

Estrine, président honoraire de la Chambre de commerce de Marseille, et de M. Edouard Prevost, de la maison Claude-Lafontaine, Prevost et Cie, qui apporteront à la Banque Suisse et Française le concours le plus précieux.

Mines de Tharsis.

Il sera proposé à l'Assemblée des actionnaires des Mines de Tharsis qui doit avoir lieu le 13 avril à Glasgow, de fixer le dividende du dernier exercice à 4 sh. par action de £ 2 au lieu de 5 sh. l'an dernier et de 8 sh. en 1914. Ce dividende sera payable, libre d'income-tax, à partir du 10 mai.

Voici le compte de profits et pertes rapproché du précédent :

COMPTE DE PROFITS ET PERTES		
Charges.	£ sh. d.	£ sh. d.
Taxe sur le revenu..	26.337 16 2	44.382 1 2
Frais généraux.....	17.071 17 6	16.214 9 1
Amortissements:		
Propriétés et matériel.....	15.445 5 11	14.541 2 2
Chemin de fer et jetées.....	5.000 0 0	5.000 0 0
Solde créditeur:		
Bénéfices de l'exercice.....	156.310 9 9	103.291 0 7
Report précédent..	35.910 17 6	35.971 7 3
	256.076 6 10	219.400 0 3

Produits.		
Solde au 31 décembre, déduction faite du dividende de mai	£ sh. d.	£ sh. d.
Compte d'intérêts	35.910 17 6	35.971 7 3
Bénéfices de l'année finissant au 31 décembre	31.395 3 6	28.848 17 4
	188.770 5 10	154.579 15 8
	255.076 6 10	219.400 0 3

Répartition.		
Dividende	£ sh. d.	£ sh. d.
Report à nouveau	156.250 0 0	125.000 0 0
	35.971 7 3	14.262 7 10
	192.221 7 3	139.262 7 10

Les résultats des dix derniers exercices se parent ainsi :

Production	Cours du cuivre		Dividende		
	Minéral	Cuivre tonne	par	Bénéfices	de
	Tonnes	£	£	£	sh.
1906	438.000	4.739	87	377.152	315.147 10
1907	458.000	4.410	87	323.737	261.023 8
1908	440.806	4.427	60	198.444	137.377 5
1909	373.075	4.357	583/4	208.013	162.743 5
1910	362.750	3.494	57 1/8	215.657	161.211 5
1911	327.348	3.393	56 1/8	234.238	188.140 6
1912	332.348	3.377	73 1/8	301.825	253.066 8
1913	322.296	3.218	68 1/4	208.355	216.726 8
1914	357.295	3.605	62 1/2	220.165	156.310 5
1915	401.150	3.970	795/8	183.429	103.291 4

L'extraction de minéral à la mine de Tharsis a été de 23.642 tonnes, contre 18.948 tonnes en 1914 et 30.248 en 1913. À la mine de Calanas, il a été extrait 377.308 tonnes de minéral, contre 338.347 tonnes en 1914 et 292.048 tonnes en 1913. La quantité totale de minéral extraite pendant l'année (non compris le stérile cuivreux) a été de 401.150 tonnes contre 357.295 tonnes en 1914, soit une augmentation de 43.853 tonnes. Mais en raison du

hausse qui s'est produite sur le prix du cuivre ; le rapport ne fait allusion qu'au manque de main-d'œuvre qui a entravé la marche des usines et ne parle pas des prix élevés des frets et du charbon, qui ont dû cependant jouer un rôle dans les résultats modiques du dernier exercice. Néanmoins, il n'est pas douteux qu'après la guerre la Compagnie, en retrouvant la main-d'œuvre, sortira des difficultés au milieu desquelles elle se trouve à l'heure actuelle ; et l'importance de ses gisements pyriteux, en lui permettant de faire face aux nombreuses demandes qui ne manqueront pas de se produire, l'aidera à améliorer sensiblement sa situation.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

CIRCULAIRE DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES (SUITE)

A. — *Revenus nets des diverses catégories.*

9. — Les revenus de toute nature se répartissent entre un certain nombre de catégories qui sont les suivantes :

Revenus des propriétés foncières bâties ;
Revenus des propriétés foncières non bâties ;
Revenus des valeurs et capitaux mobiliers ;
Bénéfices de l'exploitation agricole ;
Bénéfices du commerce, de l'industrie, de l'exploitation minière et des charges et offices ;
Revenus des professions libérales ;
Revenus des emplois publics et privés ;
Revenus de tous capitaux et de toutes occupations lucratives non dénommés ci-dessus ;
Retraites, pensions et rentes viagères.

Le revenu net correspondant à chacune des catégories énumérées est constitué par l'excédent du produit brut (recettes totales ou valeur intégrale des avantages réalisés) sur le montant :

1° Des dépenses effectuées en vue de l'acquisition du revenu, c'est-à-dire qui ont eu pour objet la production du revenu et sa réalisation effective ;

2° Des frais supportés en vue de la conservation du revenu, c'est-à-dire des frais destinés, le cas échéant, à préserver l'existence du capital auquel est due la production du revenu et à assurer en temps utile la reconstitution de ce capital, s'il est sujet à dépérissement.

Ce ne sont pas seulement au surplus les dépenses strictement nécessaires qui doivent être retranchées du produit brut, mais toutes celles qui ont été réellement faites, lorsqu'elles ont eu l'acquisition ou la conservation du revenu pour objet direct.

10. — *Revenus des propriétés foncières bâties.* — Le revenu brut des propriétés bâties (maisons d'habitation et bâtiments affectés à un usage commercial, industriel ou agricole) est formé, lorsque ces propriétés sont louées, par la somme des loyers effectivement touchés par le propriétaire.

Les recettes effectives étant seules à retenir pour la détermination du revenu brut, il ne saurait d'ailleurs être question d'ajouter au montant des sommes perçues par les propriétaires, comme on devrait le faire s'il s'agissait de rechercher la valeur locative intrinsèque des immeubles, l'évaluation des dépenses qui, incombant normalement au bailleur, auraient été mises à la charge des preneurs par clauses expresses des contrats de location.

Quand les immeubles ne sont pas destinés à la location, et que le propriétaire s'en réserve l'usage (1), leur revenu brut est représenté par le prix du loyer dont ils sont susceptibles par comparaison avec les propriétés similaires de la région, louées dans des conditions normales. En pareil cas, la valeur locative d'après laquelle est fixée la base de la contribution foncière, à moins que le cours des loyers n'ait sensiblement varié dans la localité depuis l'époque de l'évaluation, fournira une expression du revenu brut, que l'administration n'aura pas de raisons de contester.

Quant aux immeubles vacants et à ceux dont les locataires n'acquittent pas les loyers dont ils sont redevables, aucun revenu ne peut, bien entendu, leur être attribué, tant que le propriétaire n'en retire aucun produit.

Les frais à déduire du revenu brut (frais réellement payés par le propriétaire) comprennent :

Les frais de gestion, en ce qui concerne les propriétés destinées à la location (2) (rémunération du

gérant, salaire du concierge, abonnements pour fourniture d'eau, gaz, électricité, frais de chauffage, dépenses de fonctionnement d'ascenseur, etc.) ;

Les frais d'entretien (frais de vidange, réparations de toute nature, nettoyage et ravalement des façades, etc.) ;

Les frais d'assurances contre les risques divers (incendie, dégâts causés par les eaux, bris des glaces, etc.) ;

Enfin l'amortissement du capital immobilier, c'est-à-dire l'annuité nécessaire pour constituer à l'expiration de la durée normale de l'immeuble un capital de valeur égale à celui que le propriétaire a consacré à la construction ou à l'acquisition de la propriété (1).

Cette annuité dépend évidemment, pour chaque bâtiment, de sa durée probable et par conséquent de son mode de construction, de sa situation, de sa destination, de son affectation réelle et aussi, dans une très large mesure, du soin plus ou moins grand avec lequel il est entretenu. La fixation du taux d'amortissement est donc, dans chaque espèce, une question d'appréciation. Devant toutefois le plus souvent n'atteindre qu'un faible chiffre, en raison de la durée habituelle des constructions, et ne varier que dans des limites restreintes, le taux d'amortissement ne prêtera vraisemblablement qu'à de rares contestations. Si néanmoins un désaccord, s'étant produit à ce sujet entre un propriétaire et l'administration, subsistait après échange d'explications, il appartiendrait à la juridiction contentieuse de régler le différend.

Parmi les frais d'entretien on s'abstiendra de comprendre les sommes dépensées pour donner une plus-value aux immeubles et en accroître le rendement (agrandissements, construction d'annexes, améliorations intérieures). L'amortissement de ces dépenses peut seul être déduit du revenu brut.

C'est en principe le montant des dépenses réellement effectuées chaque année dont il doit être tenu compte pour le calcul du revenu imposable de l'année suivante ; mais pratiquement il n'y aura pas d'inconvénient à admettre que les intéressés fassent une estimation moyenne de ces dépenses et opèrent annuellement sur le revenu brut de leurs propriétés, pour en évaluer le revenu net, une déduction constante et forfaitaire, comparable à celle qui est adoptée pour la fixation des bases de la contribution foncière (maisons : 25 0/0 ; usines, 40 0/0).

Le système de la déduction forfaitaire est susceptible d'être employé pour les immeubles loués aussi bien que pour les immeubles occupés par le propriétaire. Dans ce dernier cas, en particulier, c'est en définitive le revenu net d'après lequel est établi l'impôt foncier qui pourra être également retenu pour servir de base au calcul de l'impôt général.

11. — *Revenus des propriétés foncières non bâties.* — Des principes analogues à ceux qui sont exposés ci-dessus au sujet des propriétés bâties doivent guider pour la détermination du revenu des propriétés non bâties.

Si les propriétés sont affermées, leur revenu brut est constitué par le montant des fermages perçus, y compris la valeur des redevances accessoires stipulées au profit du bailleur (2).

Le revenu net est obtenu en retranchant du produit brut le montant des dépenses qu'a payées le propriétaire (rétribution du régisseur, entretien des clôtures, curage des fossés, remplacement des arbres à fruits, etc.) et en outre l'amortissement des installations immobilières, autres que les bâtiments, existant sur la propriété.

Si le propriétaire exploite lui-même ses terres, seul ou avec le concours de métayers ou colons, ou s'il s'en réserve la jouissance pour son agrément, le revenu brut de la propriété est représenté par le prix du loyer dont elle serait susceptible en cas de loca-

té de frais de gestion, mais sont des dépenses personnelles qui ne peuvent régulièrement motiver aucune déduction.

(1) Exemples : si un propriétaire a fait construire, moyennant une dépense de 100.000 fr., un immeuble d'une durée probable de 80 ans, l'annuité qui, placé à intérêts composés au taux de 5 0/0, lui permettra de constituer à l'expiration des 80 années un capital égal au prix de construction s'élève approximativement à 100 fr., soit 1 0 0/0 (taux d'amortissement) ; dans le cas où le propriétaire aurait acquis au prix de 100.000 fr. un immeuble existant depuis 20 ans et ayant encore une durée probable de 60 ans, l'annuité nécessaire pour constituer à la fin de la soixantième année un capital égal au prix d'acquisition s'élèverait dans les mêmes conditions à 280 fr. environ, soit 0,28 0/0.

(2) Dans le cas où la propriété affermée comprend des bâtiments (maison d'habitation, bâtiments ruraux), la part du prix de location afférente aux constructions doit être isolée et le revenu net correspondant rapporté à la catégorie des revenus de propriétés bâties, lorsque, pour satisfaire aux prescriptions de la loi en matière de déclaration, il est indispensable d'établir le détail des revenus par catégories. Mais cette ventilation serait sans intérêt s'il ne s'agissait que de déterminer le revenu global de l'intéressé, et il suffirait alors de calculer en un seul chiffre le revenu des propriétés bâties et non bâties, en retranchant du prix des fermages l'ensemble des dépenses relatives aux deux natures de propriétés.

tion (1) et l'on en déduira, pour dégager le revenu net, les dépenses payées par le propriétaire et n'ayant pas le caractère de dépenses d'exploitation (2).

Les évaluations assignées aux propriétés non bâties pour l'assiette de la contribution foncière pourront, dans les conditions indiquées en ce qui concerne les propriétés bâties, être utilisées comme élément de détermination du revenu taxable de l'impôt général. On ne perdra pas de vue, d'ailleurs, qu'elles ne s'appliquent qu'aux terrains et qu'elles ont été fixées abstraction faite de la valeur des bâtiments ruraux, propriétés bâties exemptées de l'impôt foncier, mais dont la valeur locative ne doit pas être négligée dans l'estimation du revenu total des propriétés.

12. — *Revenus des valeurs et capitaux mobiliers.* — Sous cette dénomination sont compris les arrérages, intérêts, dividendes et autres produits :

Des rentes, obligations et autres effets publics émis par l'Etat français, par les colonies françaises et par les Etats étrangers ;

Des actions, parts d'intérêts, parts de fondateurs, commandites, obligations et emprunts de toute nature des Sociétés et collectivités françaises et étrangères ;

Des créances hypothécaires, privilégiées et chirographaires ;

Des dépôts de sommes d'argent ;

Des cautionnements en numéraire.

La valeur de ceux des revenus ci-dessus énumérés qui sont payables en monnaies étrangères est convertie en francs au cours du change.

Les revenus des valeurs mobilières proprement dites (rentes, actions, obligations, etc.) doivent être considérés comme réalisés du jour où, étant échus et payables, il n'a dépendu que de la volonté des intéressés d'en percevoir le montant en espèces.

Du revenu brut des valeurs et capitaux sont à déduire pour déterminer le revenu net :

Les impôts annuels à la charge des possesseurs (taxe sur le revenu, droit de timbre, droit de transmission) ;

Les dépenses de faible importance (frais de garde, d'encaissement, etc.) payées aux banques ou établissements de crédit.

13. — *Bénéfices de l'exploitation agricole.* — Lorsque l'exploitation d'une propriété foncière la tient en location, les bénéfices de l'exploitation sont constitués par l'excédent des recettes totales provenant de la vente des produits de la culture ou de l'élevage sur les dépenses supportées par l'exploitant, savoir :

Loyer payé au propriétaire du fonds et charges accessoires ;

Intérêts des capitaux empruntés à des tiers et engagés dans l'entreprise ;

Salaires et gages des ouvriers et employés ;

Frais généraux d'exploitation ;

Assurances diverses (incendie, grêle, mortalité du bétail, accidents du travail) ;

Amortissement du matériel agricole.

Dans le cas d'exploitation directe du fonds par le propriétaire, l'excédent des recettes totales sur les dépenses effectives de l'exploitant, parmi lesquelles le loyer cesse de figurer, fera ressortir un produit net qui comprendrait à la fois le bénéfice agricole et la rente foncière ou rémunération du capital immobilier. Pour que la comparaison des recettes et des dépenses ne fasse apparaître que le bénéfice agricole, il convient de retrancher du produit brut de l'exploitation, à défaut de loyer vérifiable, la valeur locative du fonds, qui de son côté sert de base, comme on l'a vu précédemment, à l'évaluation du revenu de la propriété foncière ; il faut avoir soin, d'ailleurs, de ne pas confondre les charges particulières de la propriété, qui sont à déduire de la valeur locative pour obtenir le revenu net correspondant, avec les dépenses d'exploitation, seules à considérer pour le calcul du bénéfice agricole (3).

Enfin, si la propriété est exploitée à portion de fruits, la part des bénéfices agricoles revenant au métayer ou au colon partaire et celle qui échoit au propriétaire en sus de la rente foncière résultent du décompte, distinctement effectué, de leurs recettes et de leurs dépenses respectives.

14. — *Bénéfices du commerce, de l'industrie, de l'exploitation minière, des charges et offices.* — *Revenus des*

(1) L'évaluation du revenu des propriétés boisées, qui ne sont pas normalement susceptibles de location, échappe à la règle générale. Le revenu net de ces propriétés est constitué par le prix de la vente des coupes et autres produits, sous déduction des frais de gestion, de garde, d'entretien et de repeuplement. Les recettes sont comptées dans l'année où elles ont été réalisées et les dépenses dans celle où elles ont été payées, la déduction de ces dépenses portant, s'il est nécessaire, à défaut du produit suffisant des propriétés non bâties, sur les autres revenus du contribuable.

(2) Voir plus loin les explications relatives aux bénéfices agricoles du propriétaire exploitant.

(3) La distinction du bénéfice agricole et de la rente foncière n'a d'intérêt que si le contribuable se trouve obligé de présenter le détail de ses revenus par catégories. En pareille circonstance, on pourrait d'ailleurs pratiquement, après avoir établi le produit net total du fonds, le répartir simplement, par voie d'appréciation, entre les deux catégories de revenus.

professions libérales. — Le produit brut de toute entreprise industrielle ou commerciale est formé par le montant annuel des sommes perçues par l'exploitant pour prix des ventes qu'il a effectuées ou pour paiement des opérations qu'il a exécutées.

De ce produit doivent être retranchés afin de déterminer le bénéfice imposable :

Le coût d'acquisition des marchandises vendues, ou des matières premières utilisées pour la fabrication de ces marchandises, si le contribuable est marchand ou fabricant ;

L'intérêt des capitaux empruntés à des tiers et engagés dans l'exploitation ;

Le loyer payé au propriétaire des immeubles affectés à l'entreprise ;

Les traitements, salaires, remises, gratifications et rétributions de toute sorte payés aux employés, ouvriers ou auxiliaires, en y ajoutant, le cas échéant, la valeur du logement et de la nourriture qui leur sont fournis comme supplément de rémunération ;

Les frais généraux divers ;

Les frais d'entretien et l'amortissement du matériel et des objets mobiliers appartenant à l'exploitant ;

Les frais d'assurances contre des risques divers (incendie des marchandises et du mobilier, accidents du travail, etc.).

Si l'exploitant est propriétaire des immeubles qu'il occupe pour les besoins de l'entreprise, leur valeur locative doit, au lieu du loyer, être retranchée du montant des recettes, puisqu'elle entre déjà, à titre d'évaluation du revenu brut de la propriété foncière, dans les bases de calcul du revenu total du contribuable ; mais, bien entendu, la déduction de cette valeur locative exclut celle des dépenses d'entretien, d'assurance et d'amortissement de l'immeuble, laquelle se rattache à la détermination du revenu net foncier (1).

Si les sommes affectées à la constitution de réserves, ni celles qui sont consacrées à l'extension de l'entreprise ou dépensées pour donner une plus-value à l'outillage ne peuvent être valablement déduites du revenu brut ; ces affectations et dépenses ne sont en effet qu'un mode d'emploi des bénéfices.

L'intérêt des capitaux engagés par l'exploitant dans sa propre entreprise, de même que la rémunération qu'il s'attribuerait pour son travail personnel, font enfin partie intégrante des bénéfices professionnels et ne sauraient en être retranchés (2).

L'époque à laquelle les commerçants et industriels arrêtent périodiquement leur comptabilité ne coïncide pas toujours avec la fin de l'année civile et la détermination du montant exact des bénéfices de l'année qui a précédé celle de l'imposition pourra, de ce fait, présenter des difficultés sérieuses pour l'intéressé. On admettra dans ce cas que le bénéfice imposable soit *approximativement évalué*, soit en appliquant au chiffre d'affaires de l'année envisagée un pourcentage moyen de bénéfices tiré des données fournies par les dernières opérations d'inventaire, soit en isolant, s'il est possible, les bénéfices réalisés pendant la partie de la même année dont les résultats sont compris dans le dernier inventaire et en calculant proportionnellement les bénéfices de l'année entière, sauf à établir, quel que soit le procédé employé, les compensations convenables d'une année à l'autre.

Lorsque plusieurs contribuables exercent en société un commerce ou une industrie, qu'il s'agisse d'une Société régulièrement constituée ou d'une Société de fait, les bénéfices totaux de l'entreprise sont répartis entre les associés, pour l'assiette de l'impôt, d'après les droits respectifs de chacun d'eux, tels qu'ils résultent de l'acte constitutif de la Société ou des conventions existantes.

On procédera pour fixer le revenu imposable des charges et offices, ainsi que de toutes professions autres que les professions industrielles et commerciales, de la même façon qu'à l'égard de ces dernières. On déduira par conséquent du montant des encassemens annuels, outre le loyer ou la valeur locative des locaux professionnels, les frais inhérents à la charge, l'office ou la profession, tels que : appointements du personnel, frais de bureau, frais de déplacement, amortissement du mobilier ou du matériel, etc.

15. — *Revenus des emplois publics et privés.* — En ce qui concerne les revenus tirés de l'exercice de fonctions et emplois publics (magistrature, armée, administrations, etc.), le produit brut se compose de toutes les sommes reçues par chaque intéressé (traitement, solde, remises, allocations et indemnités quelconques), augmentées éventuellement de la valeur locative du logement gratuitement concédé.

Le revenu net correspondant est formé par l'excédent de ce produit, diminué des retenues supportées pour le service des pensions de retraite, sur les dépenses effectives qu'impose à l'intéressé l'acom-

(1) La distinction du revenu professionnel et du revenu foncier, dans le cas dont il s'agit, appelle une remarque analogue à celle qui a été faite au sujet du bénéfice agricole et de la rente foncière.

(2) On doit observer d'ailleurs que, si un contribuable s'est abstenu de comprendre dans ses bénéfices professionnels l'intérêt de ses capitaux et la rémunération de son travail personnel pour les rattacher à d'autres catégories, le montant de sa cotisation ne s'en trouverait pas modifié, le même taux d'impôt étant applicable, dans le système actuel, aux revenus de toutes les catégories.

plissement de ses fonctions (loyer des locaux affectés au service, rétribution des auxiliaires, frais de bureau, de tournées ou de déplacement réellement dépensés). Aucune déduction ne peut être régulièrement opérée en raison des dépenses personnelles qui ne sont qu'une conséquence indirecte de la fonction.

De la même façon, le revenu des emplois privés se compose des appointements et de tous les avantages pecuniaires qui s'y ajoutent (remises, parts de bénéfices, gratifications, etc.), ainsi que, le cas échéant, de la valeur de tous avantages en nature (logement, chauffage, éclairage gratuitement fournis), sous déduction des dépenses inhérentes à l'emploi et des versements effectués aux caisses publiques ou privées pour la constitution de retraites.

16. — *Revenus non dénommés dans les précédentes catégories.* — Les gains réalisés par suite de participation accidentelle à des actes de commerce et, plus généralement, provenant d'opérations qui, sans constituer l'exercice d'une véritable profession, procurent des bénéfices d'une nature analogue à celle des bénéfices professionnels ne doivent pas être omis parmi les éléments du revenu imposable.

Il en est de même des profits de toutes occupations lucratives n'ayant pas, à proprement parler, le caractère d'emplois (par exemple les rémunérations attribuées aux membres des Conseils d'administration des Sociétés anonymes en vertu de dispositions statutaires).

Ces gains et profits devront entrer dans les bases de l'impôt après déduction des sommes dépensées pour les acquérir et des prélevements qu'ils auraient subis (ainsi la taxe perçue sur les tantièmes des administrateurs de Sociétés).

17. — *Retraites, pensions et rentes viagères.* — Les pensions civiles et militaires servies par l'Etat, les pensions des départements, communes, services publics et entreprises privées, les rentes viagères constituées à titre gratuit ou à titre onéreux, à capital réservé ou aliéné, seront comptées dans le revenu imposable du bénéficiaire pour leur montant intégral. La perception de leurs arrérages, en effet, ne nécessite normalement aucune dépense spéciale et n'est l'objet d'aucune retenue ni d'aucun prélevement.

(A suivre).

Nouvelles et Informations

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Voici, réduit à ses chapitres essentiels, le bilan de la Banque de France au 13 avril comparé à celui du 6 avril :

	ACTIF	
Encaisse-or.....	Fr. 4.893.313.389 — 93.098.342	
Encaisse-argent.....	359.304.919 — 3.410.644	
Disponibilités et avoirs à l'étranger.....	781.193.992 + 39.514.571	
Portefeuille.....	380.743.820 + 14.576.379	
Effets prorogés.....	1.617.284.138 — 28.950.863	
Avances sur titres....	1.227.391.023 — 6.952.265	
Avances permanentes à l'Etat.....	200.000.000	
Avances nouvelles à l'Etat.....	6.900.000.000	
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat à des Gouvernements étrangers	945.000.000 + 25.000.000	
		PASSIF
Billets en circul. Fr. 15.183.959.335 + 29.329.600		
Compte courant du Trésor	37.144.109 -- 8.804.912	
Comptes courants particuliers	1.993.803.997 — 458.729	
Bénéfices bruts des escomptes et intérêts divers de la semaine	2.829.402	

Le Trésor n'a fait aucun emprunt à la Banque cette semaine, ce qu'on n'avait pas observé depuis le 6 février. Les Gouvernements étrangers ont emprunté 25 millions. Mais le Trésor ayant puisé 9 millions dans son compte, c'est 34 millions que la Banque a fournis pour la Défense et les services publics.

Les besoins de crédit pour le commerce ont été insignifiants.

Afin de lutter contre la tension des changes, la Banque de France a puisé dans son encaisse une somme de 96 1/2 millions qui a été exportée, non compris celle en or d'environ 5 millions que le public patriotiquement lui a versée cette semaine. Sur cette somme, 39 1/2 millions ont été versés à son crédit à Londres. Pour balancer les sorties, la Banque a dû accroître sa circulation fiduciaire de 29 millions.

RECETTES DES CHEMINS DE FER ESPAGNOLS

	Recettes brutes depuis le 1 ^{er} janvier	Défaut par rapport à 1915
Nord de l'Espagne .. au 30 mars	38.491.961 + 4.347.620	
Madrid Saragosse .. 10 —	26.436.397 + 3.502.775	
Andalous .. 31 —	8.151.938 + 1.355.237	
Madrid-Cacères .. 31 —	1.331.875 + 61.638	
Plasencia-Astorga (ouest) 31 —	981.521 + 103.684	

COTE DES CHANGES

A Paris. — Londres, 28,86 .. ; New-York, 6,03 1/2 ; Suisse, 115 1/2 ; Italie, 92 .. ; Hollande, 2,58 .. ; Espagne, 5,85 .. ; Rouble, 1,81 ..

A Londres. — Paris, 28,89 .. ; Amsterdam, 11,22 ; Lisbonne, 34 1/2 ; Madrid, 24,65 ; Italie, 31,30 .. ; Petrograd, 157 .. ; Stockholm, 15,85 1/2.

A New-York. — Câble transfert sur Londres, 4,77 .. Change sur Berlin, 72 1/8 pour 4 marks.

Lisbonne. — Agio sur l'or, 55 0/0.

Madrid. — Paris, 86,50.

Buenos-Ayres. — Câble télégraphique sur Londres, 48 13/32 d.

Rio de Janeiro. — Change sur Londres à 90 jours, 11 23/32 d.

COURS DES MÉTAUX

A Londres. — Cuivre à 3 mois, 121 1/4 ; Etain à 3 mois, 198 .. ; Plomb, comptant 35 1/4 ; Zinc, comptant 100 .. ; Argent métal, 30 .. ; once.

PRIX DES MARCHANDISES

Blé. — A Paris, ... à A Chicago, 1,18 1/2 fin mai.

Farine, marque Corbeil, ...

Sucre blanc. — A Paris, .. ; raffiné

Caoutchouc. — A Londres : Plantations, crêpe, 3 sh. 4 1/2 d. ; Para, 3 sh. 1 1/4 d.

Café. — Le Havre, 69 mai.

Naphté Russe. — 53 kopecks le poud.

AVIS, INSERTIONS ET RÉCLAMES

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Assemblée générale des Actionnaires du 8 avril 1916.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

par le Conseil d'Administration.

Messieurs,

Conformément aux prescriptions des statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1915.

Malgré la prolongation de la guerre et son extension dans les Balkans, en dépit des destructions de vies humaines et de richesses de toute nature qu'elle a entraînées sur terre et sur mer, notre pays a manifesté sa vitalité par l'intensité de ses efforts pour ranimer l'activité économique et financière. Notre agriculture, luttant avec une patiente vigueur contre les difficultés de l'état de guerre, les restrictions de la main-d'œuvre, a su assurer en 1915 une récolte peu inférieure à celle des années normales. Dans un magnifique élan, notre industrie a procédé à la réorganisation de ses usines, créé de nouveaux outillages, apportant ainsi un concours des plus efficaces à la Défense nationale pour la fabrication intensive du matériel de guerre.

Les diverses manifestations de l'énergie nationale dans tous les autres domaines permettent de bien augurer d'une reprise de plus en plus sensible des affaires au fur et à mesure que des circonstances favorables se produisent.

Cependant, au cours de l'année 1915, la perturbation des changes, un nouvel affaiblissement des cours de presque toutes les valeurs, principalement des fonds d'Etats étrangers, ont exercé leur influence sur les résultats de l'exercice.

Au crédit du compte de Profits et Pertes, les bénéfices bruts, provenant surtout des intérêts et commissions, résultant des opérations de banque, se sont élevés à 9.018.282 fr. 16, tout en tenant compte de la baisse des changes, notamment des roubles, baisse qu'on ne doit pas considérer comme définitive. Au débit, en dehors des frais généraux, en diminution de plus de 567.000 fr., nous avons dû porter un nouvel amortissement de 1.373.018 fr. 11 sur le portefeuille-titres et une provision de 1.329.846 fr. 58 portant pour la plus grande part sur les intérêts débiteurs de certains comptes, dont les circonstances n'ont pas permis d'opérer la rentée.

Les provisions et amortissements nouveaux, fournis cette année par les bénéfices de l'exercice, viendront s'ajouter aux importantes provisions prélevées l'année dernière sur les réserves. Nous avons confiance que leur ensemble suffira pour répondre aux besoins que l'avenir pourra révéler.

C'est également sur les bénéfices et après les prélevements qui viennent d'être énumérés que nous vous proposons de répartir un intérêt de 5 0/0 aux actions.

Nous avons donné et nous continuons à donner, dans toute la mesure possible, notre concours aux efforts tentés utilement pour la reprise des affaires et plus particulièrement aux entreprises qui touchent à la Défense nationale en France et dans les pays alliés.

Nous avons participé au placement des bons et obligations de la Défense nationale et de l'emprunt de la Victoire. D'autre part, en vue de l'amélioration de nos changes, nous avons, sur l'initiative de MM. Schneider et Cie, et avec leur garantie, fait aboutir aux Etats-Unis, avec le concours des principales banques et Sociétés de crédit de notre place, une ouverture de crédit à long terme de 30 millions de dollars auprès d'un groupe composé des premières banques américaines.

La Banque de Bordeaux maintient son activité en donnant plus spécialement son concours au commerce de l'alimentation, à l'importation de denrées et fournitures pour l'Administration de la guerre. Elle a, par mesure de prudence, affecté l'intégralité des bénéfices de 1914 à la constitution d'un fonds spécial de prévoyance.

La Société Ardoisière de l'Anjou a maintenu son exploitation, mais les ventes et, par suite, les bénéfices ont diminué dans une proportion correspondante. Le stock important qu'elle est actuellement obligée d'accumuler est inventorié à un prix qui laisse une marge de bénéfices pour le jour indéterminé, mais certain, où elle sera en mesure de le réaliser.

La Compagnie Française de Tramways et d'Eclairage Électrique de Shanghai, qui a distribué pour l'exercice 1914 un dividende de 4 0/0, continue à enregistrer des recettes satisfaisantes dans chacune des branches qu'elle exploite : Tramways, Eclairage électrique et Service des eaux.

La situation de la Société Financière Franco-Américaine s'est heureusement ressentie de l'amélioration des cours des valeurs qui composent son portefeuille et qui semble avoir fait presque complètement disparaître la moins-value qu'accusait encore son dernier rapport.

L'exercice 1914-15 de la Société d'Outillage Mécanique et d'Usinage d'Artillerie (Usines Bouley) a été d'abord troublé par la mobilisation qui a ralenti la production des machines-outils et retardé l'organisation des divisions d'usinage d'artillerie et automobiles industriels. L'activité de ces différents ateliers a repris vigoureusement et permis d'assurer l'exécution d'importantes commandes intéressant la Défense nationale.

Malgré le ralentissement des prêts déjà signalé l'année dernière, le compte de Profits et Pertes de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine est en nouvelle augmentation ; non seulement elle maintient son dividende à 12 0/0, mais elle affecte à titre extraordinaire, pour l'amortissement plus rapide du compte « Primes des obligations », une somme de 5 millions de francs (contre 4 millions de francs l'année dernière) ; elle ouvre un compte « Provision pour pertes éventuelles » au crédit duquel elle porte une somme de 1 million de francs ; enfin, le solde reporté à nouveau se élève à 3.609.931 fr. 68. Les réserves de la Société se montent par suite à 13.475.295 fr. 91 représentant 68,23 0/0 du capital versé.

La Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres a continué son exploitation, sous le contrôle de son liquidateur judiciaire. Le Tribunal de Commerce a estimé, en effet, qu'il ne convenait pas, dans les circonstances actuelles, qui ne permettent pas de faire appel à tous les intéressés, de réunir les créanciers pour leur soumettre les bases d'un concordat.

Cependant, avec ses propres ressources, elle a pu réaliser un vaste programme de consolidation de ses voies endommagées par les inondations qui ont fait sentir encore leurs funestes effets pendant les premiers mois du dernier exercice et, maintenant, l'exploitation se fait dans des conditions normales et avec une sécurité complète.

Elle est donc en mesure de profiter de l'augmentation de transports qu'amène une belle récolte de céréales et l'amélioration de recettes constatée au cours du second semestre de 1915 se poursuit pendant le premier semestre de 1916.

La crise que subit le Mexique est loin d'être conjurée, et l'on ne peut qu'attendre le développement des événements.

Par suite des troubles qui ont également bouleversé la République d'Haïti, la Banque Nationale de la République d'Haïti n'étant pas en mesure de présenter un bilan certain, n'a pu réunir ses actionnaires que le 2 mars 1916. L'intervention des Etats-Unis semble devoir amener une solution des difficultés actuelles, et l'on peut espérer voir sortir des négociations en cours un arrangement favorable aux intérêts français engagés dans ce pays.

Vous connaissez les événements tragiques qui se sont déroulés dans les Balkans, au cours de l'automne dernier : l'intervention de la Bulgarie aux côtés des Austro-Allemands, l'écrasement de l'héroïque Serbie, succombant sous le poids du nombre après une résistance qui a fait l'admiration du monde. Nous ne pouvons encore envisager la répercussion de ces événements sur la situation de la Banque Franco-Serbe et de la Banque Balkanique. Nous savons, toutefois, que la première a pu heureusement mettre en sûreté son trésor et ses archives.

La seconde, avec laquelle nous n'avons maintenant plus de communications, avait présenté, le 10 juillet dernier, à ses actionnaires, un bilan favorable, distribué un dividende de 5 0/0 et porté 100.000 fr. à sa réserve, en reportant à nouveau une somme de 60.325 fr. 69.

La Banque Commerciale Roumaine, tout en suivant la politique de prudence et de recueillement commandée par la position délicate de la Roumanie, a fait en 1914 des bénéfices s'élevant à 1.463.733 lei 11, qui lui

ont permis de distribuer un dividende de 30 lei par action et de porter aux réserves une somme de 532.674 lei 36.

D'après les dernières nouvelles, la bonne marche de ses opérations semble devoir encore lui assurer pour 1915 des bénéfices appréciables.

Malgré les restrictions que les événements ont apportées à l'exploitation et à l'exportation des pétroles, la production de l'Astra Romana, en 1914, a été de 465.850 tonnes.

Son bénéfice net s'est élevé à 23.563.039 lei. Après avoir prélevé 8.030.672 lei 21 pour amortissements, 2.500.000 lei pour réserve d'assurance, elle a distribué 12 millions de lei, soit 100 lei par action, ou 20 0/0.

La Banque d'Athènes, grâce au zèle et au dévouement éclairés de sa nouvelle direction, continue à déployer son activité dans la mesure que permettent les circonstances difficiles que traverse la Grèce.

Elle a donné, notamment à Moudros et à Mytilène, où elle a ouvert des bureaux de change, et à Salamine, un concours utile aux armées alliées pour leurs règlements financiers. Ses succursales d'Egypte profitent de l'amélioration qui s'est manifestée dans ce pays.

Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que la Cour d'Appel d'Athènes, sur opposition du ministère public et après une longue et minutieuse enquête, a confirmé, au mois de février dernier, l'ordonnance de non-lieu rendue le 3 juillet 1915, en faveur de tous les prévenus, par la Chambre des mises en accusation du Tribunal.

Cet arrêt met à néant les accusations qui avaient été portées contre l'Administration et la Direction, et qui avaient causé depuis trois ans un si grand préjudice à la Banque d'Athènes.

L'exercice 1914-15 de la Société Privilégiée pour favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe s'est heureusement ressenti des modifications de certaines clauses onéreuses des contrats qui la lacent à la Société des Vins et Spiritueux et à la Société des Alcools et de la diminution de ses frais généraux. Ses bénéfices lui ont permis de distribuer un dividende de 6 0/0, après avoir fait des amortissements pour un chiffre important, ce qui dégage sa situation pour les prochains exercices.

Avec le concours des agents en Russie des Etablissements Schneider et Cie et autant que le permettent les lenteurs et les difficultés des communications, nous suivons attentivement les entreprises russes dans lesquelles nous sommes intéressés, et qui toutes continuent à donner un concours très actif à la production du matériel de guerre et des munitions nécessaires à l'armée russe.

La Providence Russe s'est encore trouvée empêchée de réunir en 1915 ses actionnaires à Bruxelles. Malgré les difficultés de transports et d'approvisionnements qu'elle rencontrées au cours de son dernier exercice, on espère que ses bénéfices, qui ne pourront être distribués qu'après la réunion d'une Assemblée de ses actionnaires, lui permettront, comme l'année précédente, d'assurer un dividende à ses actions.

En dépit de certaines difficultés inhérentes à l'état de guerre, la Société Foncière Chéréméteff a poursuivi les travaux de viabilité de son domaine. Les paiements des loyers se sont effectués d'une manière presque normale, et ses revenus ont à peu près couvert l'intérêt intercalaire de 5 0/0 aux actions qui a été mis en paiement en juillet dernier.

Du rapport que vient de publier la Société Générale de Belgique pour l'exercice 1915, il ressort que cet établissement, fidèle au rôle qu'il s'est assigné, a continué, dans ces moments difficiles, son concours à l'industrie et que, dans le même esprit de patriotique solidarité, il a pris une large part à la formation de Sociétés coopératives, d'habitations ouvrières, de prêts agricoles, etc. La confiance dont jouit la Société Générale de Belgique s'est traduite par une augmentation considérable du nombre et de l'importance de ses dépôts.

Nous vous proposons la répartition suivante du solde net du compte de « Profits et Pertes » qui s'élève à Fr. 4.347.933 78
5 0/0 à la réserve légale 217.399 68
5 0/0 aux actionnaires 4.000.000 »
Fr. 130.594 10
Solde reporté des anciens exercices. 6.291.425 27
Solde Fr. 6.425.019 37
à reporter à nouveau.

Si vous approuvez ces propositions, les provisions et réserves se présenteront comme suit :

Solde de la provision constituée en vertu de la décision de l'Assemblée du 29 mai 1915. Fr. 10.405.828 13
Provisions antérieures 638.507 12
Provision nouvelle 1.329.846 58

Ensemble des provisions. Fr. 12.394.181 83
Réserve légale Fr. 4.605.868 25
— spéciale 34.000.000 »
Report à nouveau 6.425.019 37

Ensemble des réserves Fr. 45.030.887 62

L'intérêt de 5 0/0, soit 25 fr., sous déduction des impôts, sera mis en paiement en deux fois : 12 fr. 50 à partir du 1^{er} juillet 1916 et 12 fr. 50 à partir du 2 janvier 1917.

Le nombre de nos collaborateurs glorieusement tombés à l'ennemi s'est doucement augmenté depuis notre dernier rapport.

Le tableau d'honneur que nous avons placé dans notre hall enregistre actuellement vingt-quatre morts ; parmi eux figure M. Paul Contant, l'un de nos fondés de pouvoirs, qui était appelé à un brillant avenir : vous voudrez certainement joindre vos condoléances aux témoignages de respectueuse sympathie que nous adressons à leurs familles, et vous vous associez aussi à nos souhaits cordiaux pour les blessés, aux souvenirs affectueux que nous adressons aux prisonniers qui ont à supporter avec patience une longue et dure captivité.

Plusieurs ont été l'objet de citations à l'ordre du jour, ont reçu la croix de guerre, la médaille militaire ou la Légion d'honneur ; nous sommes fiers de ces distinctions dont nous les félicitons de tout cœur.

Nous ne doutons pas que vous ne nous approuviez d'avoir continué à payer à nos agents mobilisés une partie de leurs appointements en rapport avec leur situation de famille.

Nous devons des remerciements au personnel non mobilisé qui a continué à faire preuve d'un très grand dévouement pour assurer les besoins des services avec un effectif réduit.

Le mois de novembre dernier, nous avons eu à déplorer la mort de M. Emile Derrua, directeur, l'un de nos plus anciens et dévoués collaborateurs, dont nous ressentons vivement la perte.

M. Jacques Mirabaud, blessé et prisonnier dès le début de la guerre et dont notre dernier rapport vous disait les cruelles épreuves, est malheureusement mort en captivité. Vous voudrez certainement vous incliner avec nous devant une si douloureuse fatalité, en adressant aux siens l'hommage ému de notre respectueuse sympathie.

M. le marquis de Reverseaux, ambassadeur, qui depuis dix ans nous avait donné le précieux concours de sa haute expérience, acquise au cours de sa carrière diplomatique, nous a donné sa démission pour des raisons de santé, devant lesquelles nous nous inclinons, avec le regret de renoncer à des relations que sa grande courtoisie et sa parfaite droiture rendaient si agréables.

Nous devons féliciter notre collègue, M. Octave Homberg, d'avoir été chargé, avec M. Ernest Mallet, par M. le ministre des Finances, de le représenter dans la Commission anglo-française chargée des négociations aux Etats-Unis pour la conclusion de l'emprunt de 500 millions de dollars. M. Homberg est resté à New-York en qualité d'agent financier du Ministère des Finances.

Aux termes de l'article 21 des statuts, le Conseil d'administration doit se renouveler chaque année par sixtième.

Le sort a désigné cette année MM. F. Mallet et A. Bonzon qui sont rééligibles.

Après avoir entendu le rapport de M. les Commissaires, vous aurez à statuer sur les résolutions que comporte l'ordre du jour.

BANQUE SUISSE & FRANÇAISE

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSENTÉ À

L'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 11 avril 1916

Sur l'exercice 1915

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale annuelle, pour vous soumettre, conformément à nos statuts, les comptes et les résultats de l'exercice 1915.

Dans notre Assemblée du 30 avril 1915, nous avions pu déjà vous exposer une situation fort satisfaisante. Malgré la prolongation de la guerre et les difficultés de toutes sortes qui en sont la conséquence, notre situation s'est maintenue tout aussi bonne.

Après l'arrêt presque complet des affaires, survenu au début des hostilités, l'admirable vitalité de notre pays a révélé ce que le génie français était capable de faire, aussi bien dans l'organisation de la Défense nationale que pour assurer la vie économique de la nation.

Dès le début de 1915, les affaires commerciales et industrielles ont repris une activité qui s'est progressivement développée, sous l'impulsion donnée par les commandes de guerre et par les nécessités du ravitaillement. En même temps, nos populations agricoles faisaient un magnifique effort pour suppléer, par le travail des femmes, des enfants et des vieillards, à l'absence des hommes, partis pour défendre le sol natal.

De leur côté, les établissements financiers ont apporté tous leurs soins à seconder les bonnes volontés et les énergies stimulées par la certitude de la victoire finale, et, bien que la matière escamptable fasse encore défaut, les opérations de banque ont progressé d'une manière très régulière, attestant la puissance des ressources morales et matérielles du pays.

Pour notre part, nous avons donné sans réserve notre concours le plus complet à l'élan général, et en particulier aux mesures qui ont été prises pour procurer, de différentes manières, à l'Etat, les sommes qui lui étaient nécessaires dans la poursuite de la guerre.

C'est ainsi que nous avons coopéré de notre mieux aux rentrées d'or à la Banque de France, à laquelle

nous avons versé, dès le mois d'avril 1915, toute notre réserve d'or, et que nous nous sommes activement occupés du placement des Bons et Obligations de la Défense nationale, pour lesquels nous avons recueilli jusqu'ici un total de souscriptions de plus de 260 millions de francs.

C'est ainsi également qu'au moment de l'émission de l'Emprunt 5 0/0, en décembre 1915, nous avons obtenu de notre clientèle un capital souscrit de cent millions de francs avec 12.557 souscriptions.

Les efforts patriotiques, faits par l'industrie et le commerce, pour utiliser les ressources disponibles, en vue de fournir à la Défense nationale tout ce que la France, privée de ses départements du Nord et de l'Est, est capable de produire, ne pouvant cependant pas suffire aux besoins considérables de l'armée et du pays, le Gouvernement a dû faire un appel très large aux produits de l'étranger, et nos importations se sont considérablement accrues, pendant que nos exportations tombaient à des chiffres infimes.

Comme conséquence de cette situation, les changes étrangers, qui, avant la guerre, étaient presque constamment favorables à la France, alors financière du monde entier, se sont bientôt renversés, rendant de plus en plus onéreux les paiements des marchandises fournies par les nations neutres.

Il appartenait aux banques françaises de ne rien négliger pour remédier à cet état de choses. Nous n'y avons point manqué en ce qui nous concerne, et les relations que nous avions nouées aux Etats-Unis nous ont permis d'apporter à l'effort commun une contribution qui a été hautement appréciée.

Nous avons pensé dès l'abord à l'avantage qu'il y aurait à négocier aux Etats-Unis des ouvertures de crédits par acceptations, afin de faire face plus facilement aux demandes sur le marché des changes. La Banque de France partageait cette idée, qui rentrait dans l'ensemble des mesures prises par elle, d'une façon si judicieuse, pour assurer les paiements à l'étranger, sans affaiblir son encasement métallique, ce fut un membre de notre maison qui eut l'honneur d'être délégué par elle à New-York, pour la négociation du crédit. Brown Brothers » de vingt millions de dollars.

Ainsi que le constate le rapport de la Banque de France, ce crédit a été la première application positive, aux opérations internationales d'escampe et d'acceptations, de la loi américaine sur la « Federal Reserve », loi qui fut complétée, à cette occasion, par un nouveau règlement, en date du 7 septembre 1915, tendant à autoriser, sous certaines conditions, le réescompte des renouvellements.

Cette opération, réalisée, d'un côté, par les plus importantes banques américaines, de l'autre, avec le concours d'établissements de crédit de Paris et de la haute banque parisienne, a servi, depuis lors, de modèle pour des opérations analogues, faites par des pays étrangers. Notre part dans cette opération figure dans le bilan sous la rubrique « Opérations de change à terme, garanties ».

Il nous paraît intéressant de citer, à propos de ce crédit, l'appréciation d'un des journaux financiers les plus importants de New-York (*Wall Street Journal* du 25 août 1915) que M. le Gouverneur de la Banque de France a également mentionné dans son rapport :

« Ce crédit sera le précurseur d'autres opérations de même caractère. La participation jointe des banquiers des deux côtés de l'Atlantique constitue une politique nouvelle, tout au moins en ce qui concerne les institutions américaines. Grâce à elle, il pourra s'établir et se développer des relations plus étroites entre les institutions financières privées des deux pays, et l'on s'attend à ce que les résultats de cette opération aient une longue portée. »

La situation que nous venons d'exposer, vous indiquant la reprise du cours normal de la vie économique de la France sous l'égide de son admirable armée, est de nature à justifier toutes les confiances dans l'avenir.

Elle nous permet, Messieurs, de vous dire, en particulier, celle que vous devez avoir dans votre Société, et nous allons vous donner à cet égard les renseignements nécessaires.

Notre bilan a été établi, comme les années précédentes, suivant les règles auxquelles nous n'avons cessé de nous conformer, c'est-à-dire en évaluant, avec une extrême prudence les différents éléments de notre actif. Les titres, notamment, y figurent aux cours du 31 décembre 1915, où à des cours inférieurs.

Comme vous pourrez le constater, par la comparaison des chiffres qui s'y trouvent présentés, nous avons tenu à maintenir, plus que jamais, la plus grande liquidité dans notre trésorerie.

Cependant, nous devons vous rappeler que, depuis le début de la guerre, nous avons eu à faire face au remboursement complet de toutes nos acceptations, qui échafaudent par environ 25 millions au 31 décembre 1913, et qui ne s'élèvent plus qu'à 2.080.000 francs au 31 décembre 1915.

Ces dernières acceptations sont d'ailleurs de nouvelles opérations, qui se liquident à chaque échéance.

Nous avons, en outre, procédé au remboursement de nos Comptes de dépôt remis par notre clientèle pour être employés en reports, et nous avons pu, d'autre part, faire rentrer nous-mêmes la plus grande partie des fonds que nous avions employés de cette manière. Le 29 millions, que nous avions avant la guerre, le chiffre en est tombé, au bilan que nous vous présentons, à 8.500.000 francs.

Nous ajouterons que tous nos reports ont été faits en France.

Nous croyons intéressant de vous indiquer également que nous avons retiré le papier escompté à la Banque de France, et que, sur le montant de nos risques par escompté au 31 juillet 1914, il nous est déjà rentré, à ce jour, environ 80 0/0, et cela malgré le moratorium. Vous pouvez ainsi constater l'excellente qualité de notre clientèle d'escompte.

Nous tenons enfin à vous signaler l'augmentation de nos dépôts à vue, qui passent de 81 millions, en 1914, à 117 millions, en 1915, malgré les prélevements si importants opérés à la veille de la clôture de l'exercice, pour les souscriptions à l'Emprunt français de décembre 1915, et que, dans les mêmes conditions, le total du bilan s'est élevé de 201 à 223 millions.

En ce qui concerne nos Succursales et Agences, nous avons la satisfaction de vous dire que notre Succursale de Marseille a développé ses affaires d'une manière qui dépasse même nos prévisions, en dépit de son installation provisoire tout à fait insuffisante.

Elle vient de prendre possession de ses locaux définitifs, rue Saint-Ferréol, dont l'installation sera certainement très appréciée par notre clientèle, laquelle y trouvera toutes les facilités et toutes les commodités, aussi bien au point de vue des agencements que de l'organisation des services.

A Paris, nous n'avons pu ouvrir de nouvelles agences en 1915, mais nous espérons qu'à celles qui ont jusqu'ici fonctionné régulièrement, rue de Sèvres et rue de Rennes, d'autres viendront s'ajouter très prochainement.

Partout, aussi bien dans les agences qu'à notre siège social, l'effort fourni par notre personnel a été d'autant plus digne d'éloges, que les appels successifs ont encore éclairci ses rangs, et qu'il a été très difficile de remplir les vides qui se sont ainsi produits dans nos différents services.

Le nombre, en effet, de nos employés mobilisés a atteint , sur lesquels nous avons à déplorer la mort de 26 d'entre eux, tombés pour la France au Champ d'honneur.

Nous comptons de plus 57 blessés et 11 prisonniers ou disparus.

Des décos et des citations ont été décernées à 21 de nos braves collaborateurs.

Vous vous joindrez certainement à nous pour leur envoyer à tous l'hommage ému de notre admiration, avec nos vœux les plus affectueux.

L'hôpital auxiliaire, que nous avons fondé en 1914, et dont nous vous avons rendu compte dans notre dernier rapport, a fonctionné d'une façon régulière pendant 1915. Vous estimerez comme nous qu'il est de notre devoir de continuer à assurer ses bienfaits à nos glorieux blessés.

Le concours de nos amis ne nous fera du reste pas défaut, pour nous aider dans cette œuvre patriotique.

De l'exposé qui précède, nous espérons que vous retranscirez l'impression d'une situation saine et pleine de vitalité, que les graves événements actuels n'ont point altérée. Elle nous permet de garder entière notre confiance dans la prospérité de notre Société.

Si, maintenant, nous considérons les résultats de l'exercice 1915, nous vous indiquerons, qu'après avoir pratiqué les amortissements nécessaires sur notre inventaire et après avoir renforcé nos provisions, nous arrivons à vous présenter un bilan dans lequel le bénéfice de l'année 1915 s'élève à 2.520.991 fr. 32.

Dans ces conditions, nous vous proposons de distribuer, comme l'an dernier, un dividende de 25 fr. par action, correspondant à 5 0/0 d'intérêts sur le capital.

Il nous reste à vous donner, comme d'habitude, quelques explications sur les différents chapitres du bilan.

Actif réalisable à vue. — Par suite de l'augmentation de nos dépôts à vue, nous avons renforcé les divers postes de ce chapitre, de manière à les maintenir à un chiffre correspondant à nos exigibilités à vue.

Actif réalisable à terme. — Le *PORTEFEUILLÉ NON BANCAIRE* a sensiblement diminué, d'une part, par suite de la transformation de un million de francs de bons du Congo en obligations de la Défense, converties elles-mêmes en Rente Française 5 0/0. C'est cette Rente entièrement libérée qui figure dans notre bilan pour un montant de un million environ.

Nous avons pu, en outre, encaisser sur ce poste d'autres effets pour une somme à peu près égale.

REPORTS. — Ce poste a diminué de 19 millions environ à 8 millions environ. Nous vous rappelons qu'il était de 29 millions avant la déclaration de guerre, et l'importance de ces remboursements fait l'éloge de nos débiteurs.

PORTEFEUILLÉ-TITRES ET PARTICIPATIONS. — Tous nos titres sont évalués, comme nous vous l'avons dit, aux cours du 31 décembre 1915, ou à des cours inférieurs.

Le Portefeuille-Titres n'a guère varié, mais, par contre, nos Participations ont fortement diminué, par suite de la liquidation de divers Syndicats.

MOBILIER ET COFFRES-FORTS. — Nous avons, comme d'habitude, amorti les frais d'installation et de matériel à Paris et à Marseille ; ceux de notre succursale ne comprennent qu'une faible partie des frais de la nouvelle installation, tandis que l'année 1916 aura, vraisemblablement, à supporter un chiffre de dépenses beaucoup plus élevé, par suite de l'achèvement de nos installations dans l'immeuble occupé à Marseille par notre succursale.

MOUVEMENTS DE COMPTES. — Nous vous donnons ci-après, comme d'habitude, le mouvement des principaux comptes

CAISSE. — Mouvement total de l'année :
Entrées Fr. 5.935.766.939 84
Sorties 5.907.679.600 73

Solde en caisse Fr. 28.187.339 11
PORTEFEUILLÉ :
Entrées Fr. 1.093.155.778 38
Sorties 1.014.458.177 35

Solde en portefeuille, Fr. 78.697.601 03
ACCEPTATIONS. — Nos acceptations pendant le cours de l'année, y compris le solde à fin 1914, se sont élevées à Fr. 24.097.551 87

Nos paiements à échéances s'élèvent à 22.017.285 12
Il restait en circulation au 31 décembre 1915 Fr. 2.080.266 75

PROFITS ET PERTES. — Les bénéfices de l'exercice se sont élevés, déduction faite de tous frais généraux, prélevements pour la Caisse des retraites, amortissements et provisions, à Fr. 2.520.991 32 auxquels il faut ajouter le report de l'exercice 1914 281.651 29

Au total Fr. 2.802.642 61 dont nous vous proposons la répartition suivante :

Fr. 126.049 57 soit 5 0/0 à la Réserve légale ;
125.049 57 soit 5 0/0 au Fonds de prévoyance ;

2.000.000 » dividende de 5 0/0 aux actions ;
133.779.43 tantièmes fixés par les statuts pour le Conseil et l'Administrateur délégué ;

416.765 04 à reporter à nouveau.

Fr. 2.802.642 61 Total égal.

Si vous approuvez nos propositions, le coupon n° 23 de nos actions sera payé à partir du 15 avril 1916, sous déduction des impôts prévus par les lois de finances, savoir à raison de :
Fr. 24 » par action nominative ;
22 04 par action au porteur.

D'autre part, l'ensemble des réserves, y compris le report à nougau, s'élèvera à 13.490.816 fr. 12.

Les administrateurs sortants cette année sont MM. Albert Koechlin et Auguste Morel ; nous vous proposons leur réélection.

Nous avons, en même temps, à soumettre à votre ratification la nomination, faite par le Conseil depuis votre dernière Assemblée, de deux administrateurs : M. Lucien Estrine, président honoraire de la Chambre de Commerce de Marseille, et M. Edouard Prévost, de la maison Claude-Lafontaine, Prévost et Cie.

Vous appréciez comme nous le précieux concours que ces Messieurs apportent à votre Société par leur haute expérience et par l'estime générale dont leurs noms sont entourés.

Vous aurez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires des comptes pour l'exercice 1916.

Le nom du Conseil d'administration :
Le President, ADOLPHE SALLÉS. *L'Administrateur délégué,* B. ROSSIER.

RÉSOLUTIONS

Première Résolution.

L'Assemblée générale, après lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires, approuve le rapport du Conseil, les comptes, le bilan de l'exercice 1915 et la répartition des bénéfices, tels qu'ils lui sont proposés.

Elle décide en conséquence :

De distribuer un dividende de 5 0/0, soit 25 fr. par action, sous déduction des impôts et droits de transmission résultant des lois de finances, payable à partir du 15 avril prochain, contre remise du coupon n° 23, à raison de :

24 fr. par action nominative ;

22 fr. 04 par action au porteur.

Deuxième Résolution.

L'Assemblée générale réélit MM. Albert Koechlin et Auguste Morel, administrateurs de la Société pour une période de six années, prenant fin à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1921.

Troisième Résolution.

L'Assemblée générale nomme comme Administrateurs MM. Lucien Estrine et Edouard Prévost, pour une période de six ans, prenant fin à l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 1921.

Quatrième Résolution.

L'Assemblée générale nomme MM. et Commissaires des comptes pour l'exercice 1916, avec faculté pour chacun des deux commissaires de remplir seul le mandat ci-dessus, en cas d'empêchement de son collègue pour un motif quelconque, et fixe à 1.000 francs la rémunération de chacun d'eux.

Cinquième Résolution.

L'Assemblée générale, pour se conformer à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne de nouveau et en tant que de besoin à MM. les Administrateurs toutes autorisations de prendre ou conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations qu'ils ont pu ou pourront faire avec la Banque Suisse et Française, soit en leur nom personnel s'il comme administrateurs d'autres Sociétés.

Relevé des Cours de la Bourse du 8 au 14 avril 1916

	Samedi 8 avril	Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril		Samedi 8 avril	Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril	
FONDS D'ÉTATS FRANÇAIS.														
3 0/0.....	62 80	62 60	62 40	62 20	62 ..	61 80		413 ..	416 ..	416 ..	416 ..	412 ..	415 ..	
3 0/0 Amortissable.....	69	69 ..	69 ..	69		408 ..	410 ..	410 ..	410 ..	414 ..	414 ..	
3 1/2 0/0 libérée.....	91 35	91 35	91 25	91 25 ..	91 25 ..		412 ..	417 ..	416 ..	416 ..	416 ..	415 50	
5 0/0 libérée (au comptant).....	88 10	88 10 ..	88 15 ..	88 20 ..	88 25 ..	88 25 ..		376 50	
Obligat. Chemins de fer de l'État.....	400 ..	400 ..	400 ..	400	399 ..								
VALEURS FRANÇAISES : ACTIONS.														
Banque de France.....	4755 ..	4775 ..	4750 ..	4735 ..	4775								
Banque de l'Algérie.....	2765	2760	2755 ..	2744 ..								
Banque de Paris et des Pays-Bas.....	886 ..	896	890 ..								
Compagnie Algérienne.....	1102 ..	1110 ..	1114 ..	1112 ..	1105 ..									
Comptoir National d'Escompte.....	725 ..	726 ..	726	727 ..								
Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, t. p.								
— 250 fr. p.								
Crédit Foncier de France.....	675 ..	675 ..	675 ..	675 ..								
Crédit Français.....								
Crédit Industriel, act. 125 fr. payés	622 ..	623 ..								
— act. libérée	622 ..	623 ..								
Crédit Lyonnais.....	1045 ..	1050 ..	1045 ..	1049 ..	1040 ..	1046 ..								
Crédit Mobilier Français.....	330								
Société Foncière Lyonnaise.....								
Société Générale.....								
Banque Française pr le Comm. et l'Indust.								
Banque de l'Union Parisienne.....	581 ..	592 ..	595 ..	585 ..	590 ..								
Rente Foncière.....								
Société des Immeubles de France.....								
Bône-Guelma, act.	569 ..	555 ..	565 ..	555 ..	555 ..	560 ..								
Est-Algérien, act.								
Est. act. de 500 fr.	790 ..	787 50 ..								
— act. de jouissance	345 ..								
Lyon, act. de capital.....	980 ..	990 ..	995 ..	1000 ..	1010 ..	1020 ..								
— — act. de jouissance								
Midi, act. de capital.....	940 ..	935 ..	930 ..	9.5	920 ..								
— act. de jouissance	460	458 ..								
Nord, act. de capital.....	1245	1255								
— act. de jouiss.								
Orléans, act. de capital.....								
— — act. de jouissance	700 ..	699 ..	700 ..	698 ..	701 ..								
Ouest, act. de capital.....	694 ..	695 ..	695 ..	705 ..	710 ..	705 ..								
— act. de jouissance								
Ouest-Algérien, act.	544 ..	544								
Docks et Entrepôts de Marseille.....	430 ..	430 ..	434 ..	433 ..								
Entrepôts et magasins Généraux.....	322 ..	322 ..	322	330 ..								
Gaz pour la France et l'Étranger.....								
Cie Générale Transatlantique, ordinaire.....	128 50	129 ..	128 ..	130 ..	130 ..	131 ..								
— priorité.....	135	139								
Messageries Maritimes, ordin.....	78 ..	78 ..	76 50 ..	78 ..	78 ..	79 ..								
— priorité.....	120 ..	121 ..	118	118 ..	118 50 ..								
Métropolitain, act. de capital.....	428 ..	428 ..	428 ..	429 ..	429 ..	433 ..								
Nord-Sud, actions.....	125 ..	128 ..	127 ..	125 50 ..	126 ..	125 ..								
Chemins de fer de Santa-Fé.....								
Omnibus, act. de capital.....	406 ..	406 ..	408 ..	405 ..	405								
— act. de jouissance								
Omnia Lyonnais.....	96 ..	98 ..								
Parisienne pr l'Ind. des Ch. de fer et Tram.								
Tramways de Bordeaux.....	218 50								
Tramways (Cie Gé. Française de).....	405 ..	404	403 ..								
Tramways de Paris et Départ. de la Seine.....	470	168 ..	168 ..								
Tramways (Cie Gé. Parisienne de), ordin.....								
— priorité.....								
Voitures à Paris.....	162 ..								
Compagnie d'Aguilas.....	70 ..	72 ..	70 ..	71 ..	71 ..	70 ..								
Compagnie du Boleo, act. 100 fr.	775 ..	775 ..	785 ..	795 ..	799 ..	799 ..								
Cuivre et Pyrites.....	214 ..	214 ..	212 ..	212 ..	208								
Electro-Métallurgie de Dives.....	720 ..	720 ..	720	720 ..	725 ..								
Malédano, jouissance.....								
Métaux (Compagnie Française des).....								
Penarroya.....	1665 ..	1675 ..	1679 ..	1680 ..	1680 ..	1678 ..								
Sels Gemmes.....	291 ..	291 ..	291 ..	289								
Canal de Panama (Société Civile).....	100 ..	100 ..	99 ..	100								
Suez.....	4050 ..	4055 ..	4055 ..	4055 ..	4055 ..	4100 ..								
— parts de fondateur	1795 ..	1795 ..	1795 ..	1795								
— Société Civile.....								
— (cinquièmes)								
Dynamite (Soc. Centrale)	735								
Etabl s-ments Pathé.....	100 ..	101 50 ..	102 ..	102 ..	101 ..	100 25 ..								
Forces Motrices du Rhône.....	614 ..	613 ..	608 ..	608 ..	610 ..	608 ..								
Pétroles d'Oklahoma (Un. des), act. prior.	89 ..	89 ..	89 ..	88 ..	88 ..	89 ..								
Phosphates et Ch. de fer de Gafsa.....	800 ..	795 ..	794 ..	788 ..	775 ..	780 ..								
— cinqièmes de parts	690	678	665 ..								
Printemps, act. ordin.....	287 ..	287 ..	287 ..	288								
Thomson-Houston.....	555	570 ..	580 ..	590 ..								

	Samedi 8 avril	Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril		Samedi 8 avril	Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril							
Nord Espagne.....	426 50	432 ..	436 ..	440 ..	440 ..	439 ..		Rio-Tinto, préférence.....												
Baileys et Electrique.....	—	—	—	—	—	—		Sosnowice.....												
Saragosse (Madrid).....	124 ..	423 ..	425 ..	430 ..	—	—		Laquinas Nitrate.....	44 ..	—	—	—	—	—						
Tramways de Buenos-Ayres.....	87 ..	89 ..	89 ..	—	83 ..	83 ..		Lautaro Nitrate.....	253 ..	—	252 50	255 ..	—	255 ..						
Mexico-Tramways, act. de 100 dollars.....	—	—	—	—	—	—		Azote (Société Norvégienne), act. ord.....	405 ..	405 ..	405 ..	405 ..	409 ..	43 ..						
Wagons-Lits, ordin.....	—	—	—	—	—	—		Es. Asiatique Banois.....	—	—	3000 ..	—	30 0 ..	—						
— privil.....	—	—	—	—	—	—		Colonisation Orientale, obl. 5 0/0	—	—	—	—	—	—						
Hellenique d'Electricité (Thomson).....	74 50	75 50	—	75 50	—	76 ..		Naphte (Société Russe).....	—	345 ..	345 ..	338 ..	340 ..	343 ..						
Philadelphia Co., act. n.....	262 ..	—	260 ..	258 ..	258 ..	—		Oriental Carpet.....	129 ..	131 ..	131 ..	—	—	1 50 ..						
Usines de Briansk ordinaire.....	350 ..	349 ..	345 ..	340 ..	333 ..	338 ..		Prowodnik.....	—	338 ..	338 ..	341 ..	340 ..	339 ..						
— privilégiée.....	350 ..	348 50	343 50	339 50	335 ..	—		Sucrières d'Egypte, act. ordin.....	92 ..	92 ..	92 ..	92 ..	90 25	90 25 ..						
Rio-Tinto, ord.....	1755 ..	1745 ..	1743 ..	1730 ..	1738 ..	1755 ..		— act. privil.....	76 ..	75 ..	74 50	74 ..	74 ..	73 50 ..						
— grosses coupures.....	—	—	—	1725 ..	—	1740 ..		Tabacs des Philippines.....	561 ..	558 ..	560 ..	565 ..	570 ..	575 ..						
FONDS GARANTIS PAR LE GOUV. FRANÇAIS.																				
Obligat. Tunisienne 2 0/0.....	318 50 ..	—	—	Gaz de Paris.....	190 ..	—		Métropolitain de Paris 3 1/2 0/0	—	—	—	—	—	3 6 ..						
Annam et Tonkin 2 1/2 0/0.....	61 7 ..	—	—	Charbonnages du Tonkin.....	1875 ..	—		— 4 0/0	—	—	—	—	—	4 8 ..						
Afrique Occidentale 3 0/0 1903-10	350 ..	—	—	Houillères de Dombrowa.....	—	—		Nord-Sud 4 0/0 1913	—	—	—	—	—	345 ..						
Congo Français 3 0/0 1909	—	—	—	Mouillères et Chemin de fer d'Epinac.....	—	—		Rosario à Puerto-Belgrano	—	—	—	—	—	—						
Indo-Chine 3 0/0 1909	327 50 ..	—	—	Mines de Béthune (1/30°)	89 ..	—		Santa-Fé (Ch. de fer) 4 1/2	—	—	—	—	—	399 ..						
Maroc 4 0/0 1914	424 ..	—	—	Courrières	1980 ..	—		— 3 0/0	—	—	—	—	—	—						
COLONIES ET PROTECTORATS.																				
Indo-Chine 3 1/2 0/0 1899-1905	—	—	—	Lens (1/10° d'action)	97 50 ..	—		Tramways (Cie Gén ^e France) 4 0/0	—	—	—	—	—	391 ..						
Indo-Chine 3 0/0 1902	—	—	—	Boléo (1/500 ^e part de fondateur)	499 ..	—		Tramways de Paris et de la Seine 3 0/0	—	—	—	—	—	410 ..						
Tunisien 3 0/0 1902-07	336 ..	—	—	Mines de Bor, ordin.....	900 ..	—		Tramways (Cie Gén ^e Paris) 4 0/0	—	—	—	—	—	348 ..						
EMPRUNTS DE VILLES ET DU CRÉDIT FONCIER.																				
Paris 4 865 4 0/0	524 ..	—	—	— priorité	905 ..	—		Eaux (G ^e G ^e des) 3 0/0	—	—	—	—	—	353 ..						
— 4874 3 0/0 tout payé	380 ..	—	—	Carmaux (1/23.200 ^e)	—	—		Parisiennes de Distribut. d'Electr. 3 3/4 0/0	—	—	—	—	—	321 ..						
— 4875 4 0/0	490 ..	—	—	Krivoi-Rog	262 ..	—		Parisiennes de Distribut. d'Electr. 4 0/0	—	—	—	—	—	42 ..						
— 4876 4 0/0	490 ..	—	—	Mines de la Loire	—	—		Electricité de Paris 4 0/0	—	—	—	—	—	465 ..						
— 4892 2 1/2	267 59 ..	—	—	Mokta-el-Hadid	—	—		Est-Lumière 4 1/2	—	—	—	—	—	436 ..						
— 4/4	74 ..	—	—	Le Nickel	—	—		C ^e Générale d'Electricité 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4894-96 2 1/2	264 ..	—	—	Acieries de France	—	—		Ouest-Lumière 4 1/2 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4898 2 0/0	310 ..	—	—	Acieries de Longwy	—	—		Procédés Thomson-Houston 4 0/0	—	—	—	—	—	395 ..						
— 4/4	84 ..	—	—	Acieries de Micheville	—	—		Eclairage, Chauffage et Force Motrice 4 0/0	—	—	—	—	—	369 ..						
— 4899 2 0/0 (Métro)	288 ..	—	—	Ateliers et Chantiers de la Loire	—	—		Gaz et Eaux 4 0/0	—	—	—	—	—	447 ..						
— 4/4	76 75 ..	—	—	hâtiillon-Commentry	2025 ..	—		Gaz pour la France et l'Etranger 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4004 2 1/2 (Métro)	312 ..	—	—	D <small>e</small> B <small>e</small> Bacana, privi.....	—	—		Gaz Général de Paris 4 1/2	—	—	—	—	—	—						
— 4004 2 1/2 (Métro), 1/5	67 ..	—	—	Fives-Lille	—	—		Sels Gemmes et Houillères de la Russie Méridionale 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4905 2 3/4, 1/4	80 ..	—	—	Acieries de la Marine	1770 ..	—		Ateliers et Chantiers de la Loire, obl. 5 0/0	—	—	—	—	—	486 ..						
— 4910 2 3/4, 1/4	141 ..	—	—	Forges du Nord et de l'Est	—	—		Chantiers et Ateliers de St-Nazaire 5 0/0	—	—	—	—	—	480 ..						
— 4910 3 0/0	286 ..	—	—	Schneider et Cie (Creusot)	1935 ..	—		Chatillon-Commentry 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4/4	74 50 ..	—	—	Métallurgique de l'Ariège	535 ..	—		Électro Métallurgie de Dives 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 4912 3 0/0	225 ..	—	—	Montbard-Aulnoye (actions)	302 ..	—		Fives-Lille 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
Marseille 1877 3 0/0	—	—	—	(parts)	39 ..	—		Forges et Acieries de la Marine 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
Crédit Foncier de France, obl. Comm. 4870 2.60 0/0	432 ..	—	—	Tréfileries et Laminoirs du Havre	272 ..	—		Forges et Acieries du Nord et de l'Est 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
— 1/5*	94 ..	—	—	Usines Métaux du Basse-Loire	331 ..	—		Métaux (Cie Française) 4 0/0	—	—	—	—	—	451 ..						
obl. Foncières 1870 3 0/0	467 ..	—	—	Chargeurs Réunis	720 ..	—		Oural Voigt (métal.) rev. var.	—	—	—	—	—	340 ..						
obl. Communes 1880 3 0/0	459 ..	—	—	Havraise Péninsulaire	—	—		Passageries Variétés 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
obl. Foncières 1883 3 0/0	329 50 ..	—	—	Agence Havas	—	—		Omnibus 4 0/0	—	—	—	—	—	360 ..						
— 4/5*	69 50 ..	—	—	Air Liquide	246 ..	—		Transatlantique (Cie G ^e) 4 0/0	—	—	—	—	—	47 ..						
obl. Communes 1891 3 0/0	301 ..	—	—	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz	—	—		Annuités Société Norvég. de l'Azote 5 0/0	—	—	—	—	—	460 ..						
— 1892 2.60 0/0	336 ..	—	—	Etablissements Bergougnan	1749 ..	—		Nouvelles Galeries Réunies 4 0/0	—	—	—	—	—	—						
obl. Foncières 1895 2.80 0/0	345 ..	—	—	Etablissements Debray	704 ..	—		Port de Rosario 5 0/0	—	—	—	—	—	450 50 ..						
obl. Communes 1899 2.60 0/0	332 ..	—	—	Etablissements Malétra	—	—		Panama (Soc. Civile d'Amort.) obl. 3 ^e série	—	—	—	—	—	345 ..						
obl. Foncières 1903 3 0/0	373 ..	—	—	Le Figaro	—	—		Suez 3 0/0 3 ^e série	—	—	—	—	—	81 ..						
obl. Communes 1906 0/0	365 ..	—	—	Galerie Lafayette	134 ..	—		— bons de coupons	—	—	—	—	—	—						
obl. Foncières 1909 3 0/0	203 ..	—	—	Grahan Moellis de Corbeil	—	—		FONDS D'ETAT ET DE VILLES ETRANGERES												
obl. Comm. 1912 3 0/0 t. payé	185 50 ..	—	—	La terie (Soc. Générale)	—	—		Bolivie 5 0/0 or 1913	—	—	—	—	—	—						
obl. Fonc. 1913 3 1/2, 420 fr. p.	383 ..	—	—	Marie-les Colorantes et Produits Chimiques de St-Denis	—	—		Ceara (Etat de) 5 0/0 or 1910	—	—	—	—	—	—						
— t. payé	405 ..	—	—	Petit Journal	—	—		Chili (Caisse hypothécaire) 5 0/0 1914	—	—	—	—	—	431 ..						
obl. Fonc. 4 0/0 1913	422 ..	—	—	Petit Parisien	—	—		Norvège 3 0/0 1903												

Nord-Donetz 4 1/2 0/0.	434 ..	Saragosse 3 0/0 3 ^e hypothèque.	334 ..	Alpes Bernoises 4 0/0 4 ^e hypothèque.	*** ..
Volga-Bougoulma 4 1/2 0/0	3'5 ..	Smyrne-Cassaba 4 0/0 1895.	265 ..	Brazzzi Ballivin 4 1/2 ..	210 ..
Sud-Est 4 1/2 1908.	326 ..	Leno Bank of Egypt 1 0/0	505 ..	Cadiz (Madrid à, r. vnu var., 400 fr.)	151 ..
Nord-Est de l'Oural 4 1/2.	380 ..	Banque Industrielle du Japon 5 0/0.	49' ..	Portugais 4 0/0 4 ^e rang.	3'4 ..
Ouest-Oural.	385 ..	Banque Hypothécaire de Suede 4 0/0 1878.	376 ..	— 2 ^e rang.	188 ..
Altai 4 1/2.	375 ..	Foncier Egyptien 3 1/2 ..	338 ..	Badajoz 5 0/0.	470 ..
Embranchements de Ch. de fer 4 1/2 1913.	371 ..	Foncier Egyptien 3 0/0 ..	427 ..	Tauris 3 0/0 or 1913 ..	*** ..
Mer Noire 4 1/2 0/0 1913.	371 ..	— 4 0/0 ..	482 ..	C ^e Madrilène du Gaz 4 0/0 ..	309 ..
Semiretchinsk 4 1/2 1913.	371 ..	Crédit Foncier Franco-Canadien 3 0/0 ..	—	Gaz et Eaux de Tunis 4 0/0 ..	425 ..
Obl. Réunies des Ch. de f. Russes 4 1/2 0/0.	86 ..	Crédit Foncier et Agricole de Minas Geraes 3 0/0 ..	—	Uines de Brians 4 1/2 0/0 ..	*** ..
Saint-Louis and San Francisco 4 1/2 0/0 ..	201 ..	Crédit Foncier de Santa-Fé 3 0/0 ..	—	Industrie H. ouillière de la Russie Méridionale 4 0/0 ..	*** ..
Salonique-Constantinople 3 0/0 ..	338 ..	— 4 1/2 ..	—	Port de Para 5 0/0 ..	175 ..
Saragosse 3 0/0 4 ^e hypothèque ..	333 ..	Crédit Foncier de Stockholm 4 0/0 ..	435 ..	Sucrières d'Egypte (obl. var. 400 fr.) ..	328 ..
— 0/0 2 ^e hypothèque ..	333 ..	Akkerman 4 1/2 1913 ..	—	— obl. hypoth. 0/0 ..	45 ..

MARCHÉ EN BANQUE

	Samedi 8 avril	Lundi 10 avril	Mardi 11 avril	Mercredi 12 avril	Jeudi 13 avril	Vendredi 14 avril
Bakou (Naphite), estamp. ou non ..	1370 ..	1370 ..	1375 ..	1385 ..	1383 ..	1380 ..
Baïja-Karudin ..	282 ..			280 ..	281 ..	
Brakpan Mines, coup. 10 ..		103 50 ..	108 50 ..	108 50 ..	109 ..	109 ..
Butte and Superior ..	610 ..	609 ..	608 ..	609 ..	605 ..	
Camp Bird ordin., c. 25 ..		9 25 ..	9 25 ..	9 50 ..	9 50 ..	
— préfér. 7 0/0 cumul., c. 25 ..		15 50 ..	15 75 ..	15 50 ..	15 25 ..	
Caoutchouc (Soc. Financière) ..	96 ..		94 ..		97 ..	
Cape Copper, coup. 10 ..	112 50 ..	115 ..	116 ..	115 ..	120 50 ..	12 ..
— coup. 25 ..	111 ..	114 ..	113 50 ..	118 50 ..	119 ..	
Caucase (Ind ^e et Métal.), unités ..					319 ..	
Chartered, coup. 25 ..	14 25 ..		14 50 ..	14 50 ..	14 50 ..	
Chemins Ottomans, obl. ..						
Chino Copper, c. 5 ..					332 ..	
— c. 25 ..					331 ..	
City Deep, coup. 25 ..	104 ..	105 ..		106 ..		107 ..
Crown Mines, coup. 10 ..						
— coup. 25 ..						
Dt Beers ord., coup. 10 ..	302 ..	301 ..	301 ..	300 ..	300 ..	298 50 ..
— coup. 5 ..		301 ..	301 ..	300 ..	300 ..	299 ..
— unités ..			302 ..	304 ..		
— préférence ..				386 ..		
Eastern International Rubber ..						
East Rand, unités ..						
— coup. 5 ..	27 50 ..	26 50 ..	26 25 ..	26 ..	26 50 ..	25 75 ..
— coup. 25 ..	26 ..	25 25 ..	24 75 ..	25 ..	24 50 ..	
Estrellas, unités ..	125 ..	125 ..		125 50 ..	127 ..	126 ..
Ferreira Deep, coup. 25 ..		50 ..		50 ..		
Geldenhuis Deep, unités ..						
— coup. 5 ..						
— coup. 25 ..		25 ..	25 50 ..		26 ..	26 ..
Golden Horseshoe ..						
Goldfields, unités ..						
— coup. 25 ..	37 50 ..	37 25 ..	37 25 ..		37 ..	37 25 ..
Hartmann, coup. 5 ..		375 ..	376 ..			
Haut-Volga privilégiées, unités ..		61 ..	61 ..	61 ..	64 ..	
Jagersfontein ..		80 ..	80 ..	81 ..		
Johannesburg ..						
Kleinfontein ..						

FONDS D'ETATS, PROVINCES, VILLES	Cours de la semaine	Soie artificielle d'Izieux, parts ..			Vicille Montagne (Zinc de la) 4/10 ..	690 ..
Amazone 5 0/0 1906 ..	24 ..	Soie de Tubize, privilégiée ..	76 50 ..		Buanchaca ..	29 ..
Argentin 5 0/0 1903 Intérieur ..	97 50 ..	Automobiles brasi ..	119 ..		La Lucette (Soc. Nouv. des Mines de) ..	175 ..
Argentin 6 0/0 Cédules hypoth. coup. 500 ..	104 ..	Automobiles et Cycles Peugeot ..	561 ..		Las Dos Esteretas, jouissance, un ..	126 ..
— coup. 1.000 ..	104 ..	Mestre et Blatge, priorité ..	179 ..		Kinta (Elains de), act. de jouiss ..	125 50 ..
Brésil 5 0/0 1895, coup. 100 ..		— ordinaires ..	179 ..		— parts ..	265 ..
— coup. 100 jouissance courante ..	62 75 ..	Bi-Métal ..	4 5 ..		Phosphates Tunisiens ..	335 ..
— 5 0/0 1903 coup. 10 ..	86 25 ..	Contijsouza ..	239 ..		Sestao (Ciments de) ..	*** ..
— 4 0/0 Rescission, coup. 20 ..		Cothias (Alliages) ..	112 ..		Caoutchouc (Société Financière des) ..	97 ..
— coup. 20, jouissance courante ..	50 50 ..	Dniéprovienne ..	2 5 ..		Gula-Kalumpong Rubber Estates ..	55 ..
Buenos-Ayres 6 0/0 Int. Cons., coup. 1000 ..		Lonetz (Forges et Acieries) ..	934 ..		Kuala Lutupur Rubber, unités ..	1 ..
— 6 0/0 Int. Obras La Plata ..		Freins Lipkowski ..	73 ..		— coup. 25 ..	1 ..
Colombie 5 0/0 or 1906 (Savane) ..	4 2 ..	haut-Volga, privil ..	64 ..		Padang ..	8 ..
— 6 0/0 or 1911 ..		— ord ..	53 ..		Sumatra (Caoutchouc) ..	583 ..
Cuba 5 0/0 or 1904, coup. 1000 ..	117 ..	Hotchkiss et C ^e (Anc. Etablissm.) ..	50 ..		Tapanoelie, capital ..	340 ..
Dominicain 5 0/0 or 1908, toutes coup. ..	103 75 ..	Kama, petites parts ..	3 ..		— dividende ..	172 ..
Ita ien 3 1/2 0/0 net ..		Keller Leleux ..	630 ..		Hutchinson (C ^e NaU ^o du Caoutchouc souple), priv ..	—
Maranhao 5 0/0 or 1910 ..	260 ..	Métallurgique du Périgord ..	1175 ..		— ord ..	710 ..
Mendoza 5 0/0 or 1909 ..	3 6 ..	Motors Gnome et le Rhône, jouissance ..	2395 ..		Cinéma Omnia, prior ..	*** ..
Mexicain 5 0/0 Int. coup. 100 ..	24 25 ..	Russo-Bélgie (Soc. Métal) ..	1435 ..		Garmon ..	205 ..
— 3 0/0 Int. coup. 100 ..	21 ..	Saut-du-Tarn ..			Cercle de Monaco, entier ..	2421 ..
Para 5 0/0 or. c. up. 20 ..	275 ..	Soc. c. cité Française ..	58 ..		— cinquième ..	484 ..
Pernambuco 5 0/0 or 1909 ..	356 ..	Taganrog ..	285 ..		Anglo Continental Supply, ord ..	*** ..
Roumain 5 0/0 1913 ..	80 50 ..	U. nos. neo-Russes ..	500 ..		— préfér. 8 0/0 ..	*** ..
Russe 3 80 0/0 (Crédit Foncier Mutual), un ..		Usines Métallurgiques de P. tr. grad ..			Brasserie et Taverne Zimmer ..	74 ..
San Juan Ext. 5 0/0 1909 ..	346 ..	Wagons à cœugrad ..	190 ..		— 100 C. b ..	236 ..
Venezuela 3 0/0 Int. ..		Albi ..	4 5 ..		Sucreries « Coloso » de Porto-Rico ..	55 ..
— 3 0/0 1905 Dette Diplomatique, coup. 20 ..		— parts ..	487 ..		Taverne Pousset et Royale réunies, act. de cap ..	*** ..
Bahia (Ville de) 5 0/0 1912 ..	190 50 ..	Antiracite Russe ..	70 ..		Columbia ..	809 ..
Copenhague 3 1/2 1902 ..	409 ..	Blanz ..	70 ..		Franco-Wyoming, préf ..	113 50 ..
Christiania 3 0/0 1897 ..	467 ..	Bruay ..	14 5 ..		— ordin ..	40 50 ..
Moscou 0/0 1908-1909 ..	443 ..	— dixième ..	143 ..		Grožnyi, priv ..	200 ..
Odessa 4 1/2 1903, unités ..	188 ..	Clarence ..	225 ..		— ordin ..	220 ..
Petrograd 4 1/2 0/0 1902 ..	3 8 ..	Czeladz ..			Lianozoff fils ..	275 ..
Petrograd 5 0/0 1908 ..	421 ..	Ekaterinovka ..			Mexican Eagle Oil Cy Ld, préfér. 3 0/0, c. 5 ..	*** ..
Stockholm 4 0/0 1908 ..	46 ..	Mines de Houille et de Fer de la Russie Méridionale ..	83 ..		North Caucasian, coup. 25 ..	38 25 ..
— 1909 3 1/2 différ ..	399 ..	Nord d'Afais ..			Omnium International de pétroles ..	370 ..
Varsovie 4 1/2 ..		— priorité ..			Bastos (Tabacs) ..	550 ..
Credit Foncier Egyptien 3 0/0, anc ..	340 ..	Pekin Syndicate Limited « Shansi » ..			Chalets de Nécessité (jouis.) ..	*** ..
— 400.000 à 800.000 ..	250 ..	Prokhorow priv ..	4 4 ..		Erect. chim. de Bozel ..	3 0 ..
		Catemou ord ..	57 ..		Porcher (Etablissements) ..	73 ..
		Huelva Copper ..	15 25 ..		Su Russe ..	900 ..
		Naltagu ..	70 ..			
		Pena Copper Mines, unités ..				
		San Miguel Copper ..				
		San Platou ..	154 ..			
		— parts ..	50 ..			
		Aïn-Arko (Mines de zinc d') ..	119 ..			
		Ouasta-Mesoulia ..				
		— parts ..	450 ..			
		Rouina (Algérie) Fer ..				

VALEURS DIVERSES (Actions)

	Obligations ..
Algoma Central 5 0/0 ..	
Andalous 3 0/0 1907 ..	298 ..
— Séville-Xères grise rev. fixe ..	192 ..
Asti-Chivasso 4 0/0 ..	275 ..
— 4 1/2 ..	202 ..
Equateur 5 0/0 ..	63 ..
Missouri Oklahoma 4 ^e hyp ..	58 ..
Nord Brésil ..	66 ..

Nord du Paraná 5 0/0.....
Nord-Est Espagne 5 0/0.....
Nord-Ouest du Brésil 5 0/0 int. fixe 3 1/2 0/0.....	76 50
— 80001 à 98300.....
Nord-Ouest du Pérou 5 0/0 or 1 ^{re} hyp.....	96 ..
Pernambuco 5 0/0 or (Cle. gen.)	176 ..
Porto-Rico (Ch. de Jersey) 3 0/0 nets 1 ^{re} hyp.....	296 ..
— 5 0/0 2 ^{re} hyp., estamp.....	349 ..
— 3 ^{re} hyp., estamp.....
Sud-Ouest Bahia 6 0/0.....
Barcelona Traction 5 0/0 1 ^{re} hyp.....	160 ..
Faux le Bevrouth 5 0/0 net.....
Éclairage de la Nouvelle-Orléans 5 0/0.....	404 ..
Électricité de Limoges 4 0/0.....
Énergie Électrique de la Basse-Lire 5 0/0.....
Forêt Motrices d'Auvergne 4 1/2 0/0.....
Hydro-Électrique des Bas-Pyrénées 4 1/2 net.....	270 ..
Roubaixienne d'Éclairage 4 1/2.....
Gaz Franco-Belge 5 0/0.....
Gaz de Rosario 5 0/0 net.....
Aluminium Français 4 1/2 0/0 net.....	433 50

Donetz (Forges et Aciéries) 4 1/2 0/0.....
— 4 1/2 net n° 12001 à 23843.....
— n° 25644 à 36392.....
Fkaterinovka 4 0/0 net.....
— 4 1/2 0/0 net.....	435 ..
Kassandra 5 0/0 net.....	400 ..
Banco Popular Argentino 5 0/0 net.....
Ecuado-Chimie de Béziers 4 1/2 0/0.....	400 ..
Cercle de Monaco 4 0/0 net.....	246 ..
Gaumont (Établissements) 5 0/0.....
Municipality of Para 6 0/0.....
Orcher (Établissements) 4.23 0/0.....

BOURSE DE LYON

Gaz de Lyon.....	524 ..
Franchise-Comté.....	188 ..
Horme et Buire, actions.....	207 ..
— parts bénéficiaires.....	195 ..
La Kama, parts bénéficiaires.....	1084 ..
— petites parts.....	328 ..
Mines de Blanzy.....	704 ..

Mines de la Loire.....	255 ..
— de Montrambert.....	650 ..
— de la Péronnière.....	550 ..
Mines de Saint-Étienne.....	470 ..
Omnibus et tramways de Lyon.....	5 ..
Dynamite Russie, actions ordinaires.....	140 ..
— action de priorité.....
— parts bénéficiaires.....	12 ..
Produits Chimiques d'Alais (Péchiney).....	12 0 ..
Rochet-Schneider, actions.....	12 ..
— parts.....	11 0 ..
Electro-Métallurgique Française (Forges).....	1499 ..
— de l'Arve.....
Etablissements Keller-Leleux.....	650 ..
Anderny-Chevillon.....	195 ..
Bouille.....	500 ..
Rochebelle.....	40 ..
Roche-la-Molière et Firminy.....	1750 ..
Etablissements Bergougnan et Cie.....	173 ..
Moteurs Gnome.....	242 ..
Usines du Rhône, ordinaires.....	32 5 ..
— priorité.....	735 ..

Crédit Foncier de France.

Tirage du 11 avril 1916.

Obligations Foncières de 500 fr. 3 0/0 1903.

39927	100.000	fr.
56931	30.000	fr.
99533	121610	196308
490033	531430	5.000
607	5558	7909
13173	21418	26433
36730	38816	43335
65963	67071	67553
79032	86234	86777
108325	108382	109718
154294	165471	165677
179166	184264	292753
225228	235619	238666
266599	267434	270454
282491	288120	304244
307933	309043	310711
337473	343372	344381
354444	360916	363748
375725	377951	382361
414737	427515	431509
451091	456696	463547
487467	489025	489956
513381	517219	519754
543228	560323	560522
564685	568082	568673
587943	593726	596704

132296 à 132300	137011 à 137015	141251 à 141255	70301 à 70350	118251 à 118300	147601 à 147650
142041	14-045	143476	143480	143596	143600
144441	144445	146446	146450	146821	146825
147631	147635	150406	150410	156881	156885
163396	163400	163891	163895	164741	164745
168286	168290	171466	171470	171641	171645
171686	171690	172966	172970	173071	173075
177771	177775	181311	181315	181598	181600
183666	183670	184226	184230	185221	185225
185291	185295	192361	192365	197976	197980
1985	198510	201936	201940	204521	204525
205526	205530	206981	206985	208166	208170
208456	208460	208886	208890	209916	209920
211881	211885	215411	215415	221556	221560
222266	222270	222461	222465	225261	225265
225121	225125	233226	233230	235586	235590
235851	235855	237221	237225	244016	244020
244476	244480	254231	254235	257746	257750
259541	259545	260036	260040	261336	261340
264791	264795	269251	269255	270351	270355
272881	272885	275071	275075	277411	277415
279631	279635	280726	280730	281051	281055
281241	281245	281311	281315	286146	286150
287551	287555	287666	287670	287986	287990
288776	288780				

Chemins de fer de l'Ouest-Algérien.

Tirage du 4 février 1916.

Obligations 3 0/0.

1 ^{re} série. — Titres jaunes.	
38 382 737 763	1228 401 768 793
3272 600	4050 221 553 664 788
356	8034 373 375 573
11501	9222 350 10086 173 361 543
761 897	12243 416 13301 361 15150 861
16242.	

Remboursement à 490 fr. 60 net le 1^{er} mars 1916.

Obligations 3 0/0.

(Titres verts.)	
16621 à 16630	22561 à 22570
27421	27430
36011	36020
61671	61680
71761	71770
79161	79170
82941	82950
96111	96120
99491	9.500
110941	110950
115411	115420
129981	129990
132960	138801
142521	142530
155421	155430
161891	161890
176991	177000
180541	180550
196621	196630
203221	203230
215661	215670
224181	224190
226821	226830

Remboursement à 495 fr. 05 net le 1^{er} mars 1916.

Chemins de fer Russes.

Tirage du 1^{er} janvier 1916.

Obligations consolidées 4 0/0.

2^e série (émission 1889).

A 125 roubles or :	
11351 à 11400	26001 à 26050
42501 42550	53551 53600
	66454 66500

Remboursement à 495 fr. 05 net le 1^{er} mars 1916.

Chemins de fer Russes.

Tirage du 1^{er} janvier 1916.

Obligations consolidées 4 0/0.

2^e série (émission 1889).

A 125 roubles or :

11351 à 11400 2

12504 514 867 912. 13207 301 362 448 590 626 800
 924 14636 654 830 880. 15401 432 462 537 646 763
 16747 987. 17004 323 365 542 594 664 938.
 A 2.000 marks :
 42 59 100 104 196 256 673. 1101 198 239 358 402
 529 829. 2064 114 403 442. 3478 502 534 585. 4674
 773 855 921 947 970 971. 5088 290 518 557 790 857
 968 988. 6002 237 334 971. 7020 189 538.
 Remboursement le 1^{er} avril 1916.

Compagnie de Fives-Lille

POUR CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES ET ENTREPRISES

Tirage du 1^{er} décembre 1915.

Obligations 3^e série.

30015 24 95 122 146 184 202 242 358 359 378 399
 424 431 437 473 488 496 693 704 788 789 908 937 989
 999 31024 46 56 126 139 166 176 185 215 288 335
 337 356 456 457 482 498 512 612 631 672 765 767 835
 924 32048 64 141 291 317 323 329 395 479 522 542
 574 627 691 698 719 761 808 826 828 830 867-872 966
 971 33019 32 108 120 121 182 227 255 259 297 356
 444 511 513 606 641 726 727 777 789 795 810 828 853
 917 919 982. 31037 61 65 69 86 167 202 221 297
 321 338 367 403 417 471 476 506 510 537 574 596 599

637 652 724 774 778 817 878 893 894 929 983. 35010
 20 23 1. 7 240 270 277 339 451 499 509 541 576 593
 680 761 779 806 841 883 944 986. 36067 72 123 147
 182 225 276 341 347 391 431 443 482 534 556 561 581
 601 700 801 912 936. 37042 134 225 234 289 343 423
 424 525 572 599 604 639 754 785 838 856 891 925 955
 956 977. 38048 97 163 188 228 243 247 258 276 369
 375 381 411 424 437 463 477 478 496 514 618 633 714
 750 781 789 815 825 869 903 905 914 990. 39039 42
 130 168 170 176 178 187 214 224 269 315 322 396 477
 514 524 538 719 730 734 833 926 940 954. 40004 5
 105 114 119 172 186 397 409 445 571 608 684 773 779
 789 811 827 830 874. 41035 61 73 107 131 137 209
 255 263 392 489 511 522 588 597 602 615 628 641 655
 663 779 786 788 799 883 918 934 975. 42035 39 66
 174 179 218 301 518 656 657 698 918 957 982 988 990
 43076 168. 232 375 472 476 630 671 693 763 793 806
 831 836 857. 44001 32 58 132 142 166 184 221 271
 292 354 369 429 430 455 565 625 646 703 742 917
 45002 4 19 57 139 142 173 232 279 304 305 309
 317 324 328 400 457 469 551 635 703 759 805 847 970
 46018 109 122 199 250 267 309 315 351 377 402 417
 481 569 591 614 671 675 774 775 788 817. 47036 77
 108 180 352 353 377 389 393 448 538 560 613 643 646
 660 713 723 785 821 859 893 972. 48047 163 203 215
 234 322 354 362 452 480 525 531 580 599 620 640 670
 696 720 727 746 761 785 801 813 867 887 915 954 991

19036 54 61 74 101 185 329 338 349 380 426 431
 436 472 519 586 704 706 790 933 963. 50024 84 105
 134 180 206 286 331 358 382 447 467 503 616 713 741
 834 871 890 910 927 938. 51027 39 105 155 383 385
 470 581 598 601 653 672 679 699 768 807 867 906 913
 934 52006 36 130 136 138 151 210 322 343 411 498
 504 582 586 589 592 615 657 668 673 693 804 818 844
 901 906 922 930 960. 53068 70 77 112 147 216 217
 315 323 383 389 410 439 458 489 496 520 569 588 612
 750 758 807 837 923. 54016 56 125 182 245 256 291
 296 300 321 412 413 471 698 708 756 853 872 972 978
 987 999.

Remboursement à 499 fr. net le 1^{er} janvier 1916.

Charbonnages du Centre.

Tirage du 12 novembre 1915.

Obligations 4 1/2 0/0.

EMPRUNT DE 1910

127 172 184 203 208 239 278 382 388 391 423 433
 457 504 557 647 658 791 803 831 848 864 877 977 988
 1051 93 149 179 181.

Remboursement à 499 fr. 40 net le 15 novembre 1915.

Le Directeur-Gérant : H. DE SAINT-ALBIN.

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGERE, 20, PARIS. — (Encre Lorileux).

Banque Suisse & Française

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 40.000.000 de fr.
 Siège social à Paris, 20, rue Lafayette.

Avis aux Actionnaires.

MM. les Actionnaires de la Banque Suisse et Française sont informés que le dividende de 5 0/0 pour l'exercice 1915 sera mis en paiement à partir du 15 avril prochain, et contre remise du coupon n° 23, à raison de :

24 fr. par action nominative;
 22 fr. 04 par action au porteur.

Ce dividende sera payable aux domiciles suivants :

Au siège social, 20, rue Lafayette, à Paris, et dans ses agences;

A la succursale de la Banque Suisse et Française, 10, allées de Meilhan, à Marseille;

A la Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes Courants et de Crédit Industriel, à Lyon et à Saint-Etienne.
 (6902)

LE NICKEL

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 15.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL :

A Paris, 26, rue Laffitte.

MM. les Actionnaires de la Société « Le Nickel » sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, à Paris, le lundi 8 mai 1916, à 4 heures de l'après-midi, dans la salle de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Nationales des Arts et Métiers, 6, rue Chauchat.

ORDRE DU JOUR :

Approbation des comptes de l'exercice 1914-1915;

Fixation du dividende;

Nomination d'administrateurs;

Nomination des commissaires.

NOTA. — Conformément aux statuts :

1^o Les titulaires de dix actions nominatives recevront à domicile une carte personnelle d'admission;

2^o Les détenteurs d'au moins dix actions au porteur, pour obtenir une carte personnelle d'admission, devront déposer leurs titres au siège social, quinze jours au moins avant l'Assemblée, c'est-à-dire au plus tard le 22 avril 1916;

3^o Les pouvoirs ne peuvent être confiés qu'à un mandataire membre

de l'Assemblée et doivent être déposés trois jours avant l'Assemblée. (6901)

SOCIÉTÉ GRAMME

ANONYME

Au capital de 2.300.000 francs.

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale annuelle ordinaire pour le jeudi 4 mai 1916, à onze heures, au siège social, 26, rue d'Hautpoul, à Paris.

ORDRE DU JOUR :

Lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires des comptes sur l'exercice 1915-1916.
 — Approbation des comptes de cet exercice et fixation du dividende. — Nomination d'un administrateur. — Autorisation à donner aux administrateurs (loi du 24 juillet 1867). — Nomination des commissaires des comptes.

L'Assemblée se compose de tous les actionnaires possédant au moins 20 actions. Pour assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer leurs titres au siège de la Société, au plus tard le 1^{er} mai prochain, ou justifier de la possession de leurs titres, en produisant un certificat d'immobilisation en banque ou chez un officier ministériel jusqu'après l'Assemblée. (6899)

SOCIÉTÉ GRAMME

26, rue d'Hautpoul, 26, à Paris.

Liste des 30 obligations sorties au tirage du 3 avril 1916 et remboursées au pair, au siège de la Société, à partir du 1^{er} juin prochain :

19 52 108 123 129 196 255 284
 299 306 308 359 360 380 386 397
 402 404 431 455 465 471 477 485
 493 504 522 543 551 590.
 (6899 bis)

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

DE CATALOGNE

Liste des 395 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société anonyme ÉNERGIA ELECTRICA DE CATALUNA sorties au 2^o tirage du 22 mars 1916 :

13 79 169 207 331 355
 366 683 874 1088 1295 1541
 1637 1858 2198 2326 2368 2776

2779 2993 3100 3142 3184 3365
 3473 3591 3897 3999 4347 4484
 4622 4871 5608 5613 5635 5904
 6092 6105 6286 6298 6371 6457
 6587 7791 7887 8219 8312 8454
 8726 8986 9395 9537 9587 9675
 9943 9947 9968 10035 10434 10447
 10478 10632 10691 10975 11021 11148
 11297 11311 11392 11399 11587 11668
 11674 12022 12118 12434 12504 12508
 12715 12803 13065 13857 13935 13968
 13995 14093 14177 14347 14464 14622
 14643 14967 15005 15213 15272 15397
 15523 15627 15949 15988 16012 16130
 16131 16282 16366 16803 16928 17106
 17401 17402 17564 17592 17901 18090
 18606 18789 19154 19180 19199 19473
 19489 19620 19653 19656 19745 19788
 20008 20137 20161 20244 20284 20301
 20401 20651 20678 20824 20879 20989
 21306 21566 21715 21838 21873 22022
 22209 22248 22381 22511 22520 22653
 23193 23298 23404 23416 23493 23757
 23789 23861 24014 24100 24139 24220
 24379 24462 24508 24778 24881 25124
 25145 25262 25373 25680 25698 26036
 26066 26110 26210 26439 26657 26824
 27109 27375 27541 27837 28082 28156
 28161 28164 28255 28677 28993 29008
 29011 29027 29545 29565 29615 29739
 29752 30088 30440 30550 30603 30779
 31061 31137 31359 31478 31758 31895
 32067 32139 32160 32239 32258 32260
 32653 32933 33110 33383 33596 33865
 33899 34000 34020 34062 34104 34120
 34308 34416 34859 35191 35300 35362
 35391 35485 35595 36271 36305 36502
 36617 36813 37545 37879 38049 38057
 38388 38551 38579 38878 38925 39240
 39267 39351 39453 39602 39633 39795
 39881 39981 39919 40045 40161 40393
 40435 40504 40521 40619 40787 40843
 41279 41473 41479 41558 41588 42005
 42044 42094 42115 42248 42319
 42324 42630 42699 42820 42929 43333
 43336 43559 44070 44072 44182 44630
 44714 44731 44933 45172 45420 45533
 45717 45790 46030 46079 46115 46235
 46273 46962 46976 47052 47309 47571
 47666 47882 47898 47915 48120 48971
 49547 49943 50393 50527 50658 50772
 51409 51444 51593 51613 51684 51729
 51837 52079 52106 52141 52357 52558
 52679 52903 52941 53106 53191 53334
 53676 53684 53762 53817 54140 54266
 54417 54529 54551 54658 54791 54851
 54956 55020 55043 55524 55661 56134